

Chapitre 1

L'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale

Ce chapitre analyse la trajectoire de développement de l'Afrique et sa place dans la globalisation depuis 1990. Dans un premier temps, il présente les déterminants, les composants et les dynamiques de la croissance économique ainsi que son impact sur l'emploi et les inégalités. Il met également en évidence cinq faits stylisés justifiant pourquoi la stratégie de croissance africaine doit être révisée à l'aune des objectifs de développement définis par l'Agenda 2063. Dans un second temps, le chapitre rend compte des opportunités qui s'offrent aux économies africaines sur les marchés régionaux et mondiaux. Enfin, le chapitre identifie les défis que les politiques devront relever pour améliorer la compétitivité du continent, approfondir le développement des marchés domestiques et accroître les investissements.

EFFET BRIEF EN

Entre 2000 et 2016, l'Afrique a connu une forte dynamique de croissance (taux de croissance annuel moyen de 4.6 %). C'est un rythme plus élevé que l'Amérique latine et les Caraïbes (2.8 %) mais moins important que l'Asie (7.2 %). Cette dynamique est due aux variations favorables des cours des matières premières, aux progrès dans la conduite des politiques macroéconomiques et aux stratégies de diversification de la croissance. Plusieurs pays ont accru leurs investissements dans les infrastructures sur la décennie 2000. Certains ont également multiplié leurs partenariats commerciaux – notamment avec la Chine, l'Inde et d'autres pays émergents.

Pour différentes raisons, l'Afrique devrait exploiter ses atouts pour améliorer les structures de sa croissance économique :

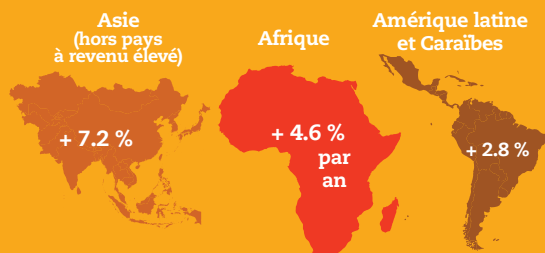
- Les pays africains doivent renforcer les moteurs de la **croissance de long terme**. Les pays ont encore des taux de croissance très volatiles. Pour la période 2016-20, seuls trois d'entre eux devraient atteindre l'objectif défini par l'Agenda 2063 : un taux de croissance annuel moyen supérieur à 7 %.
- La croissance des années 2000 n'a pas créé assez d'emplois et la qualité des emplois est encore insuffisante. À ce rythme, 66 % des **emplois** seront **précaires** en 2022, un taux bien supérieur à l'objectif des 41 % pour 2023.
- La croissance africaine ne génère pas autant d'améliorations du **bien-être** qu'ailleurs dans le reste du monde.
- La réduction des **inégalités** est indispensable pour garantir une dynamique de croissance inclusive et résiliente. Si le coefficient de Gini africain avait diminué au même niveau que celui de l'Asie, la croissance aurait sorti 130 millions de personnes supplémentaires de la pauvreté pour la période 1990-2016.

Les marchés régionaux et mondiaux offrent deux nouvelles pistes de croissance. L'Afrique pourrait mieux capitaliser sur **son niveau d'intégration à l'économie mondiale** en diversifiant ses produits d'exportations et en approfondissant son intégration régionale. La **demande locale** présente des opportunités commerciales pour les producteurs locaux, tant les entrepreneurs que les petites et moyennes entreprises. Les gouvernements africains gagneraient à s'impliquer davantage pour les aider à rattraper le niveau de productivité mondial, notamment en investissant dans les liens entre industries et dans le développement des capacités locales. Les gouvernements africains disposent de différents canaux pour mobiliser des ressources financières. Ils peuvent réformer les politiques foncières et les systèmes de collecte, améliorer l'efficacité des dépenses publiques et promouvoir l'intermédiation financière pour mieux allouer l'épargne aux investissements dans les économies locales.

L'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale

Croissance

Depuis 2000, l'Afrique a triplé son PIB



Commerce

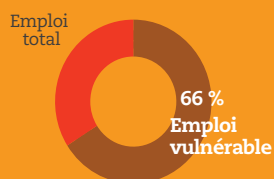
L'Afrique a diversifié ses partenariats commerciaux

L'Afrique a triplé son commerce avec la Chine, l'Inde et autres partenaires émergents

En 2016, le commerce de l'Afrique avec ses partenaires émergents représentait :



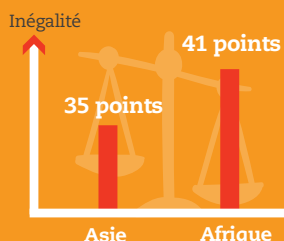
Emploi



L'objectif de l'Agenda 2063 de **41 %** pour l'emploi vulnérable d'ici 2023 est encore loin

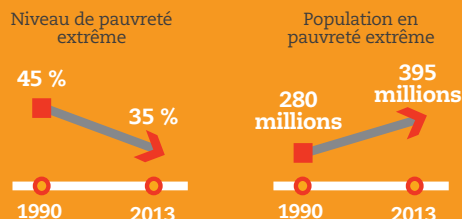
Inégalité

Le coefficient moyen de Gini pour l'Afrique



Pauvreté

Les niveaux de pauvreté extrême reculent, mais plus de personnes vivent avec moins de 1.90 USD par jour



Options stratégiques pour une meilleure croissance

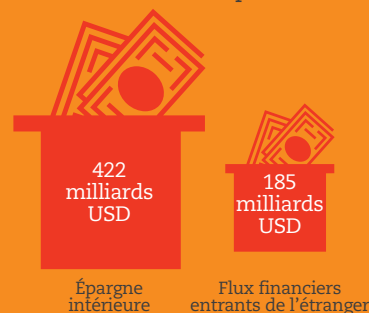
Renforcer l'intégration régionale pourrait doper le PIB de l'Afrique de 1 %, l'emploi de 1.2 % et le commerce intra-africain de 33 %



Aider les producteurs africains à exploiter les marchés intérieurs à forte croissance



Débloquer les capitaux privés pour des investissements productifs



Indicateurs de base : l'Afrique dans l'économie mondiale

Tableau 1.1. Indicateurs de base pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine/Caraïbes, 2017

	Afrique	Asie	ALC
Population (milliers)	1 202	4 011	620
Superficie (milliers de km ²)	30 143	25 071	20 412
Densité de population (habitants/km ²)	39.9	160.0	30.4
PIB en PPA (milliards USD)	6 377	45 114	9 783
PIB par habitant en PPA (USD)	5 305	11 246	15 785

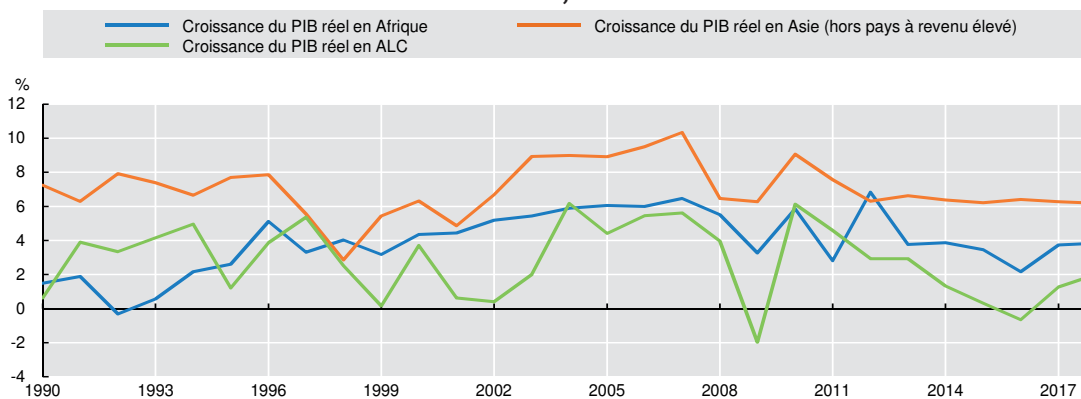
Source : Calculs des auteurs d'après UNDESA (2017), *World Population Prospects: The 2017 Revision* (base de données) ; Banque mondiale (2017a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données) ; et FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données).

Tableau 1.2. Apports financiers extérieurs et intérieurs et recettes fiscales en Afrique (milliards USD courants), 2010-16

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (e)	
Apports extérieurs	Privés	Flux entrants d'IDE	46	45	55	62	64	49	59
		Investissements de portefeuille	28	26	42	32	31	20	13
		Transferts des migrants	53	60	64	64	68	65	62
	Publics	Aide publique au développement	47	52	52	57	54	51	50
Total des apports extérieurs		175	182	214	215	217	185	185	
Recettes fiscales intérieures		332	407	421	418	412	343	312	

Source : Calculs des auteurs d'après FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données), CAD-OCDE (2017), *Statistiques en ligne sur le développement international* (base de données), et Banque mondiale (2017a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données).

Graphique 1.1. Dynamiques de croissance en Afrique, Asie et Amérique latine/Caraïbes, 1990-2018

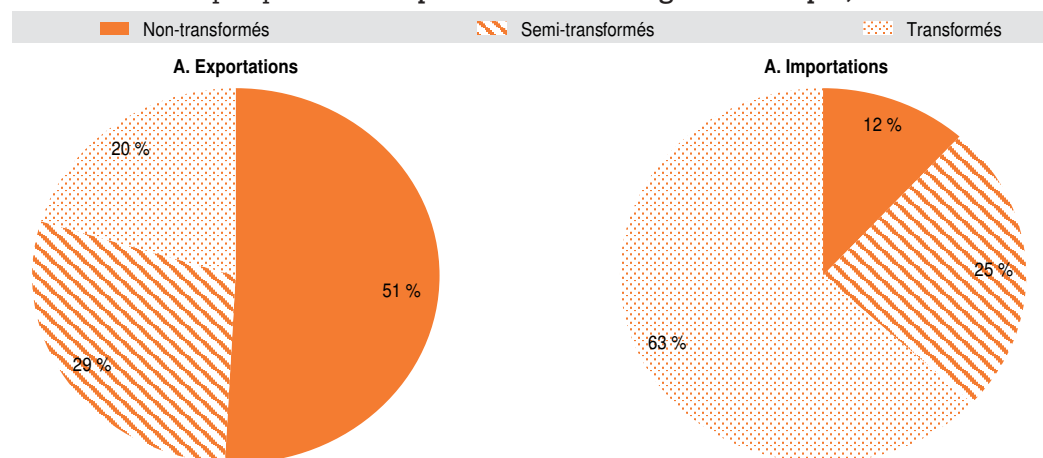


Note: (p) = projections.

Source : Calculs des auteurs d'après FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784254>

Graphique 1.2. Composition des échanges en Afrique, 2016



Source : Calculs des auteurs d'après UN Statistics Division (2017), UNCOMTRADE (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784273>

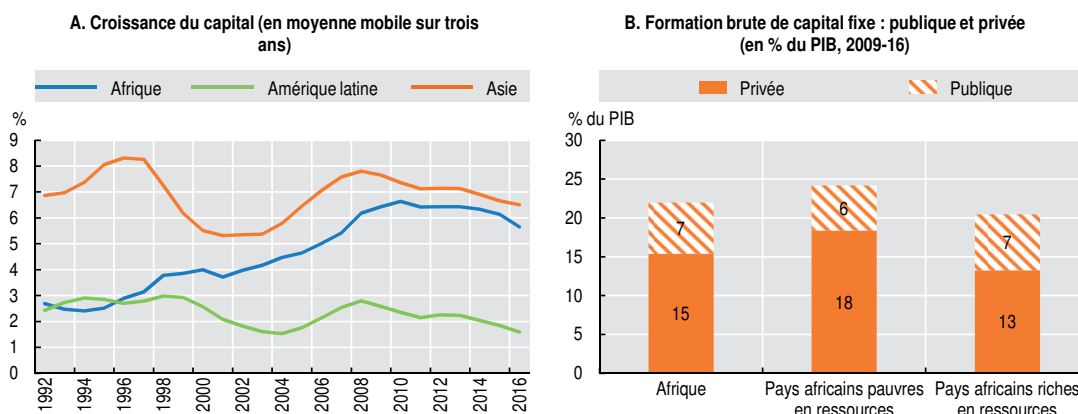
L'Afrique doit optimiser ses modèles de croissance pour cinq raisons

La croissance reste volatile, malgré un processus solide d'accumulation de capital et de nouveaux partenaires commerciaux

Le continent africain connaît une croissance soutenue depuis 2000, à l'origine de « l'émergence de l'Afrique ». D'un point de vue historique, l'Afrique a sensiblement amélioré ses performances économiques par rapport aux années 1990, où elle affichait un taux négatif de croissance par habitant. Entre 2000 et 2008, la croissance a rebondi, pour s'établir autour de 5.5 %, la croissance du PIB par habitant atteignant 3.1 %. Ces résultats d'ensemble sont supérieurs à ceux de l'ALC (3.6 %) mais restent inférieurs à la moyenne de l'Asie sur la même période (8.0 %). Le nombre de pays africains obtenant un taux de croissance du PIB supérieur à leur croissance démographique a également nettement augmenté. Ces bons résultats s'expliquent par des cours des matières premières favorables, l'amélioration de la gestion macroéconomique et des allègements de dette mais également par les stratégies de diversification engagées par certains pays (encadré 1.2).


De nombreux pays africains ont investi massivement dans les infrastructures publiques, enclenchant ainsi un processus d'accumulation du capital à l'échelle du continent. Alors que le stock de capital en Afrique ne progressait que d'environ 2.5 % au début des années 1990¹, le rythme de l'accumulation de capital s'est rapidement accéléré au début des années 2000, pour atteindre 6.6 % en 2009, un niveau identique à celui observé en Asie (graphique 1.3, panel A). Le ratio capital-employé en Afrique s'est redressé progressivement pour parvenir à un taux de croissance similaire à l'ALC, même compte tenu de l'expansion rapide de la main-d'œuvre. Cette accélération reflète la faiblesse du niveau de départ de nombreux pays d'Afrique. La formation brute de capital fixe (FBCF) est ressortie en moyenne à 22 % du PIB dans l'ensemble du continent (graphique 1.3, panel B) et à plus de 30 % dans 16 pays. Le secteur privé représente la majorité des investissements, alors que l'investissement public représente 7 % du PIB par an. Pendant la même période, de nombreux gouvernements africains ont investi dans des projets pour remédier à l'important déficit d'infrastructures et stimuler la demande face à la crise économique mondiale.

Graphique 1.3. Croissance du capital en Afrique, Asie et ALC, 1992-2016, et FBCF en Afrique, 2009-16



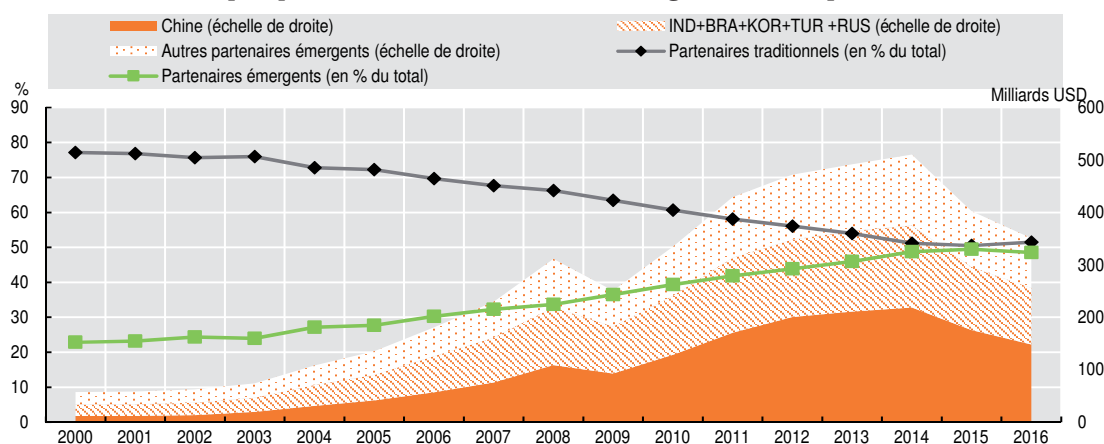
Note : La FBCF recouvre la valeur nette totale des acquisitions d'actifs fixes au cours de la période comptable, à laquelle s'ajoute l'évolution de la valorisation des actifs non productifs (actifs du sous-sol, par exemple). Sont considérés comme riches en ressources les pays qui, pendant au moins cinq ans entre 2006 et 2015, ont bénéficié de rentes liées aux ressources naturelles (à l'exclusion des forêts) supérieures ou égales à 10 % du PIB.

Sources : Panel A : Calculs des auteurs d'après Conference Board (2017), *Total Economy* (base de données) ; Panel B : Banque mondiale (2017a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données) et FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933784292>

Les pays ont également diversifié leurs partenariats commerciaux. Entre 2000 et 2016, les échanges de l'Afrique avec le reste du monde ont été multipliés par trois, de 276 à 806 milliards USD. Les flux commerciaux avec des pays émergents comme la Chine et l'Inde se sont sensiblement intensifiés (graphique 1.4), entraînant une réorientation des relations moins favorable aux partenaires traditionnels. Ce basculement concerne les exportations et les importations du continent : en 2016, 51 % des exportations de l'Afrique et 46 % de ses importations ont impliqué des économies émergentes. Pour autant, cet élargissement des relations commerciales n'a pas diversifié le panier d'exportations du continent.

Graphique 1.4. Distribution des échanges de l'Afrique, 2000-16



Note : Inde (IND), Brésil (BRA), Corée (KOR), Turquie (TUR) et Russie (RUS). Total des exportations et des importations de l'Afrique. Les partenaires émergents de l'Afrique correspondent à la définition dans OCDE et al. (2011).

Source : Calculs des auteurs d'après UN Statistics Division (2017), UN COMTRADE (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784311>

La plupart des pays africains peinent à maintenir la croissance sur une période prolongée. Les trajectoires de croissance des différents pays entre 1970 et le milieu des années 2000 montrent que les épisodes de croissance tendent à être plus courts en Afrique et en Amérique latine qu'ailleurs dans le monde (Berg, Ostry et Zettelmeyer, 2012). Des données récentes confirment cette volatilité courante de la croissance :

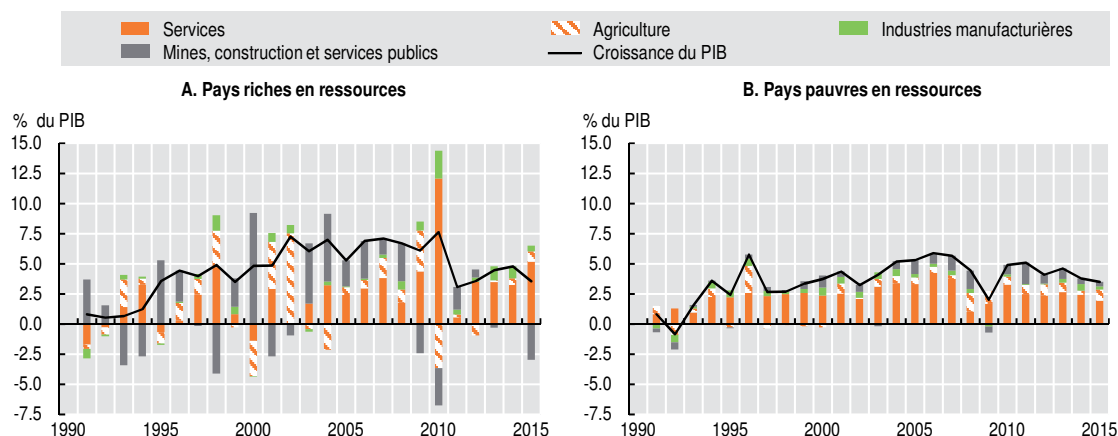
- En Afrique, la croissance a fléchi en 2008/09. Dans les pays importateurs nets, la brusque flambée des prix du pétrole et des produits alimentaires a fortement dégradé le pouvoir d'achat des ménages et les balances courantes des pays, prouvant la vulnérabilité du continent aux chocs extérieurs sur les produits de base.
- La croissance africaine a connu un second passage à vide en 2010, largement lié au Printemps arabe – une série d'événements qui ont notamment mis en évidence l'incapacité de la croissance enregistrée jusque-là à créer suffisamment d'emplois et à être inclusive.
- En 2016, la croissance du continent a temporairement été de nouveau plombée par les cours des matières premières, qui ont déstabilisé de nombreuses grandes économies tributaires des ressources naturelles. En 2018, la croissance du PIB devrait se redresser lentement, pour atteindre 2.8 %, en partie grâce à la résilience de la demande intérieure et à une hausse des cours du pétrole.

La volatilité de la croissance varie fortement d'un pays à l'autre, selon la structure des exportations et de la production. Entre 2000 et 2017, l'écart-type de la croissance annuelle est sensiblement plus élevé pour les pays africains riches en ressources (9.0 points) que pour les pays africains pauvres en ressources (3.2 points), les pays en développement

d'Asie (4.1 points) et les pays en développement de l'ALC (2.6 points). Cette comparaison entre pays riches et pauvres en ressources est instructive :


- Les pays riches en ressources ont bénéficié de termes de l'échange plus solides et affiché une croissance moyenne supérieure à 6 % par an depuis 2000, portée par la fermeté des cours des matières premières et notamment des combustibles (pétrole, gaz naturel et charbon) et des métaux (graphique 1.5, panel A). Mais la forte concentration des recettes d'exportation autour de quelques ressources naturelles entraîne une instabilité des rentrées publiques – une réalité qui a dissuadé les gouvernements de s'engager dans des investissements de long terme et de soutenir les dépenses sociales. Avec le dévissage des cours des matières premières entre 2012 et 2016 (57 % pour les combustibles et pratiquement un tiers pour les métaux et les minerais), les pays riches en ressources ont vu leurs recettes intérieures fondre de 44 %. Cet effondrement des cours des matières premières a ramené la croissance du continent à 2.2 % en 2016.
- À l'inverse, les pays pauvres en ressources ont bénéficié d'une croissance plus stable, autour de 4 % par an, depuis 2000. Entre 2000 et 2015, le secteur des services a contribué à hauteur d'environ 3 points de pourcentage à la croissance annuelle du PIB, contre 1.1 point pour l'industrie et 0.6 point pour l'agriculture (graphique 1.5, panel B). Un certain nombre de pays, comme l'Éthiopie, le Kenya et le Rwanda, ont réussi à stimuler leur croissance par les investissements publics (surtout dans les grands projets d'infrastructure) et grâce à un secteur des services dynamique. Par ailleurs, les pays importateurs nets de pétrole ont profité de la baisse des cours ces dernières années et réduit ainsi leur facture d'importations. La seconde partie de ce chapitre reviendra plus en profondeur sur les moteurs de la croissance dans les pays d'Afrique.

Graphique 1.5. Secteurs tirant la croissance annuelle en Afrique : pays riches/ pauvres en ressources, 1990-2016



Note : Sont considérés comme riches en ressources les pays qui, pendant au moins cinq ans entre 2006 et 2015, ont bénéficié de rentes liées aux ressources naturelles (à l'exclusion des forêts) supérieures ou égales à 10 % du PIB. Dans leur cas, le pic de la contribution des services observé en 2010 s'explique en partie par la refonte du système de calcul du PIB du Nigéria. Cette refonte est intervenue en 2015, mais les séries relatives au PIB ont été recalculées jusqu'en 2010.

Source : Calculs des auteurs d'après FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933784330>

Si rien ne change, l'Afrique ne parviendra probablement pas à atteindre les cibles définies dans le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Pendant la première moitié du plan (2013-17), le PIB en volume du continent a progressé au rythme annuel de 3.4 %. Pour les cinq prochaines années (2018-22), les prévisions tablent sur un taux de 3.9 %. L'Afrique est loin de la cible de 7 % par an, avec un

retard supérieur à 3 points de pourcentage par an. Depuis la crise de 2009, tous les pays du monde peinent à renouer avec des taux de croissance soutenus (tableau 1.3).

Tableau 1.3. Taux de croissance en Afrique, dans d'autres pays en développement et dans les pays à revenu élevé, 2000-20

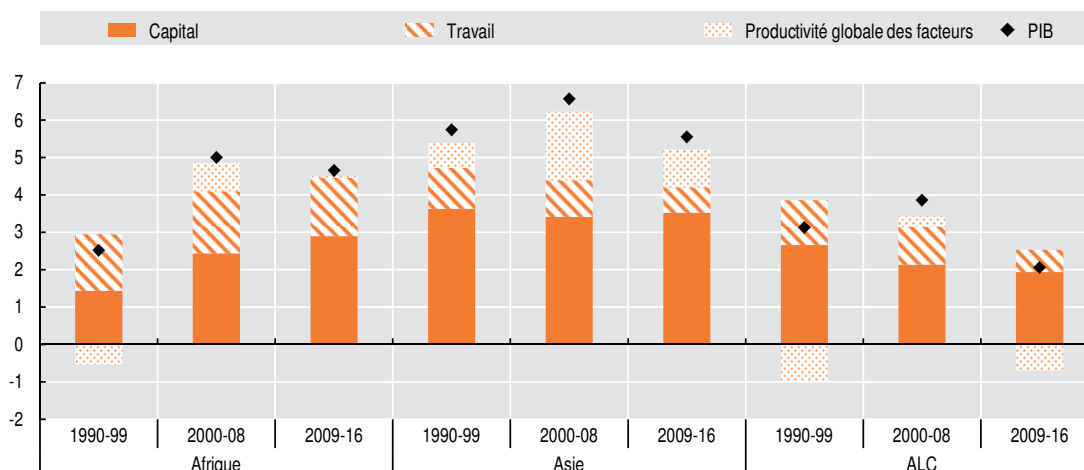
		Nombre de pays dans chaque catégorie de croissance			
		2000-05	2006-10	2011-15	2016-20 (p)
Pays africains	Croissance supérieure à 7 %	9	9	6	3
	Croissance située entre 0 et 7 %	38	41	43	48
	Croissance négative	5	2	3	3
Autres pays en développement	Croissance supérieure à 7 %	15	14	10	6
	Croissance située entre 0 et 7 %	63	64	65	73
	Croissance négative	2	4	6	2
Pays à revenu élevé	Croissance supérieure à 7 %	6	1	1	0
	Croissance située entre 0 et 7 %	46	43	43	51
	Croissance négative	0	8	8	1

Note : (p) : prévisions.

Source : Calculs des auteurs d'après FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données).


Les pays africains doivent consolider leurs moteurs de croissance à long terme. La contribution du travail à la croissance n'a guère progressé avec les années et les gains de PGF sont restés limités et aléatoires. Malgré la solidité du processus d'accumulation du capital entre 2009 et 2016, l'Afrique n'a pratiquement connu aucune progression sur le front de la PGF (graphique 1.6) – même si elle fait mieux que l'ALC, où la croissance de la PGF a été négative durant cette période. Mais l'Afrique est à la traîne de l'Asie, où la PGF a contribué à la croissance annuelle à hauteur de 1 point de pourcentage. Cette lenteur des gains de PGF est préoccupante dans la mesure où, à long terme, la croissance dépend d'améliorations durables de la productivité. L'exposition des économies africaines aux chocs extérieurs et aux aléas climatiques (les sécheresses notamment) est l'une des causes principales de cette volatilité de la PGF. Dans les économies dépendantes de l'agriculture, la hausse des cours des produits de base explique les gains de PGF plus qu'une amélioration de la productivité agricole (FMI, 2016a).

Graphique 1.6. Contribution de la productivité globale des facteurs, du travail et du capital à la croissance du PIB en Afrique, Asie et ALC, 1990-2016



Note : PGF = la productivité globale des facteurs mesurée par les variations du PIB qui ne sont pas expliquées par les contributions du travail et du capital.

Source : Calculs des auteurs d'après Conference Board (2017), *Total Economy* (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933784349>

Les investissements publics peuvent contribuer à relancer la croissance mais leur pérennité dépend d'un ensemble de facteurs propres à chaque pays. Les travaux de recherche mettent en évidence un certain nombre de facteurs susceptibles de sous-tendre la croissance (voir par exemple Berg, Ostry et Zettelmeyer, 2012). La prolongation des épisodes de croissance dépend de la stabilité des environnements macroéconomiques (à l'image des taux d'inflation), du développement financier (représenté par le ratio crédit privé-PIB) et d'une distribution plus équitable du revenu. L'alternance politique et la solidité des institutions chargées d'élaborer les politiques publiques peuvent également aider les pays à bénéficier d'une phase de croissance plus longue. L'aptitude d'un pays à affronter des chocs extérieurs (évolution des taux d'intérêt et des termes de l'échange par exemple) est déterminante pour accroître la probabilité de connaître des épisodes de croissance tout en réduisant les risques d'un retournement de tendance. De nombreux pays africains ont amélioré leur gestion macroéconomique, leurs cadres réglementaires et la qualité de leurs institutions publiques. Mais il faut aller plus loin pour réduire leur vulnérabilité et installer une croissance plus solide et moins volatile qui se traduise par des gains de bien-être pour la population.

La hausse récente du PIB n'a pas entraîné d'amélioration du bien-être

Malgré la solidité des performances enregistrées par l'Afrique depuis 2000, la corrélation entre le PIB par habitant du continent et les indicateurs de bien-être semble plus fragile que la moyenne mondiale. En Afrique comme dans le reste du monde, le revenu national brut (RNB) par habitant et les taux bruts de scolarisation dans le secondaire sont fortement corrélés au PIB par habitant. Mais les résultats relatifs à d'autres dimensions du bien-être, comme la durée de la scolarité, l'état de santé et les conditions de logement, entretiennent un lien nettement plus distendu avec le PIB par habitant en Afrique par rapport à la moyenne mondiale (tableau 1.4). Les résultats sont identiques pour plusieurs dimensions du bien-être subjectif, y compris la satisfaction vis-à-vis du niveau de vie et la couverture de santé. Les aspects liés à la gouvernance publique (satisfaction vis-à-vis du système éducatif et perception de la corruption) sont également préoccupants. Par rapport à d'autres pays ayant un niveau similaire de revenu par habitant, de nombreux pays africains semblent moins à même de transformer les flux de ressources en effets positifs pour le bien-être de leurs citoyens.

L'une des explications pourrait tenir au fait que, dans certains pays africains, les politiques de soutien au bien-être n'ont pas été suffisamment efficaces. Une hypothèse qui peut s'appliquer aux situations où les indicateurs du bien-être n'ont qu'un faible lien avec le PIB par habitant (encadré 1.1). Pour un certain nombre de dimensions du bien-être, les pays riches en ressources sont en retard par rapport aux pays pauvres en ressources (Christiansen, Schindler et Tressel, 2013, pp. 9-10). La dépendance à l'égard des ressources peut expliquer ce décalage, la croissance devenant plus volatile et moins propice aux gains de bien-être.

Encadré 1.1. Corrélation entre le PIB par habitant et plusieurs indicateurs du bien-être en Afrique et dans le monde

Le développement est souvent considéré comme synonyme de croissance économique. Or, la croissance du PIB n'est que l'un des nombreux indicateurs du développement. Le développement humain échoue à se concrétiser lorsqu'une hausse globale de la productivité et de la richesse matérielle n'entraîne pas de gains notables pour le bien-être général de la population d'un pays. La croissance économique n'est qu'un moyen au service d'une fin : l'amélioration durable et équitable de la vie de chaque individu. Il convient de s'affranchir des seules mesures macroéconomiques et de suivre le bien-être selon les différents domaines que les citoyens estiment nécessaires pour pouvoir apprécier de manière globale la qualité de vie dans un pays.

Encadré 1.1. Corrélation entre le PIB par habitant et plusieurs indicateurs du bien-être en Afrique et dans le monde (cont.)

L'OCDE mesure le bien-être dans les pays non membres en analysant les résultats sur ce plan dans deux grands domaines : les conditions de vie matérielle et la qualité de vie (Boarini, Kolev et McGregor, 2014). Les conditions de vie matérielle recouvrent différentes possibilités de consommation, le travail, le logement et les infrastructures. La qualité de vie englobe l'état de santé, l'éducation et les compétences, les liens sociaux, l'autonomisation et la participation, la vulnérabilité et l'évaluation de son existence, ainsi que les sentiments et l'eudémonisme – qui sont les dimensions principales du bien-être subjectif.

Tableau 1.4. Corrélation entre indicateurs du bien-être et PIB par habitant en Afrique et dans le monde

Variables	Corrélation		Variables	Corrélation	
	Tous les pays	Afrique (moyenne)		Tous les pays	Afrique (moyenne)
Revenu national brut par habitant	0.9969	0.9966	Pouvoir compter sur quelqu'un en cas d'urgence	0.4825	0.2951
Emploi vulnérable	0.7860	0.7212	Satisfaction quant à la qualité de l'eau	0.4586	0.1961
Éducation et compétences : taux brut de scolarisation (dans le secondaire)	0.7504	0.7932	Satisfaction quant à l'état des routes	0.4376	0.3033
Durée attendue de la scolarité	0.7085	0.4876	Manque d'argent pour se loger	0.4209	0.3213
Accès à des dispositifs d'assainissement améliorés	0.7139	0.4763	Ne pas avoir de problèmes de santé	0.4008	0.2196
Taux de mortalité infantile	0.6861	0.4138	Satisfaction quant au niveau de vie	0.3916	0.2502
Satisfaction quant à l'existence	0.6707	0.4871	Satisfaction quant à la couverture de santé	0.3621	0.1092
Durée de vie	0.6689	0.2186	Mécontentement vis-à-vis du revenu du ménage	0.2750	0.3614
Manque d'argent pour se nourrir	0.6361	0.3574	Évolution du couvert forestier	0.2432	0.0826
Taux d'alphabétisation des adultes	0.6256	0.4234	Satisfaction quant au système d'éducation	0.2395	0.0525
Taux de mortalité maternelle	0.6038	0.4139	Sentiment de sécurité quand on marche seul(e) dans les rues pendant la nuit	0.1424	0.0005
Couverture santé	0.5851	0.3207	Sentiment d'une corruption généralisée	0.1193	0.0484
Indice de perception de la corruption	0.5522	0.148			

Note : Les corrélations entre variables sont calculées à l'aide de la méthode du R².

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données) ; et Gallup (2017), *Gallup World Poll*.

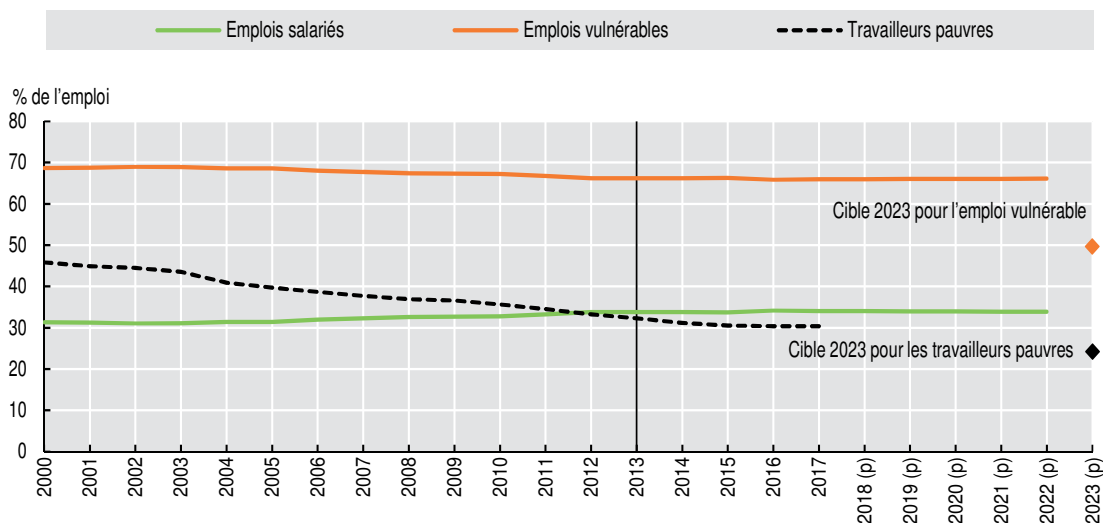
Le continent doit créer plus d'emplois de qualité pour absorber ses nombreux actifs

Les emplois de qualité restent rares sur le continent. La croissance relativement soutenue depuis 2000 n'a pas permis de créer suffisamment d'emplois de qualité et la part de l'emploi vulnérable est obstinément élevée. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), 34 % des travailleurs africains étaient, soient salariés, soit employeurs en 2017 – et 66 % avaient un emploi vulnérable en tant que travailleurs à leur compte ou travailleurs familiaux (graphique 1.7). Le taux de chômage ne s'élevait qu'à 7.2 % de la population active en 2017 mais 30 % des travailleurs sont pauvres.

Le continent affiche aussi l'un des niveaux d'informalité les plus élevés en dehors du secteur agricole, avec des taux allant de 34 % de tous les employés en Afrique du Sud à 90.6 % au Bénin (OIT, 2018). Le niveau de revenu des travailleurs informels est souvent


extrêmement tributaire des chocs économiques et les dispositifs de protection sociale couvrent rarement ce type de travailleurs.

Graphique 1.7. Statut de l'emploi en Afrique, 1990-2022, et cibles fixées à l'horizon 2023 dans l'Agenda 2063



Note : (p) : prévisions.

Source : Calculs des auteurs d'après OIT (2017), ILOSTAT (base de données).

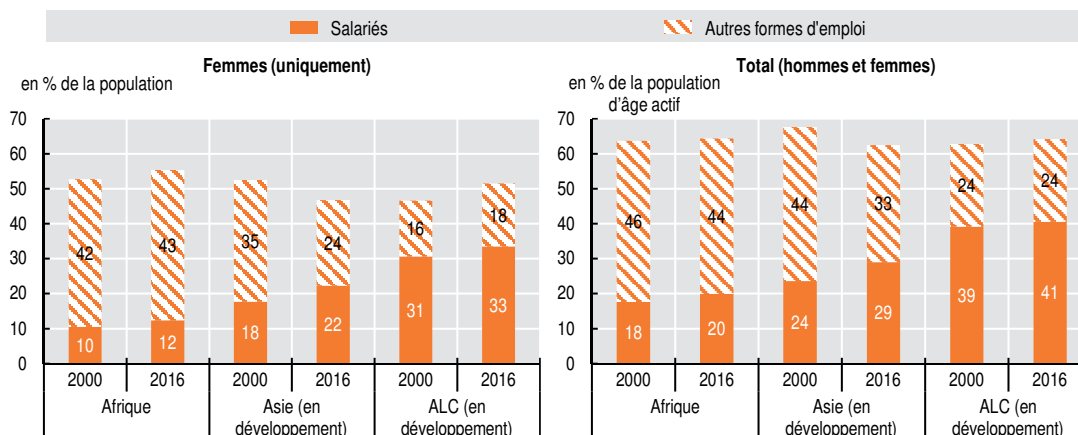
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933784368>

Si rien ne change, l'Afrique ne parviendra pas à atteindre les cibles pour un emploi de qualité telles que définies dans le premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

- La cible qui pose le plus de problèmes a trait à l'emploi vulnérable. Depuis 2000, la part de l'emploi vulnérable n'a reculé que de 2 points de pourcentage et devrait toujours s'établir à 66 % en 2022 (graphique 1.7). Si cette tendance devait se confirmer, l'Afrique ne réalisera aucun progrès sur le front de la réduction de l'emploi vulnérable (baisse visée de 25 points) pour le ramener à 41 % en 2023.
- La part des travailleurs vivant avec moins de 1.90 USD par jour (PPA) a diminué de 46 % en 2000 à 30 % en 2017. Mais ces progrès risquent de ne pas suffire pour réaliser la cible fixée à l'horizon 2023 visant à ramener la part des travailleurs pauvres à 24 %. En suivant la tendance moyenne observée entre 2000 et 2017 et le reflux de 0.91 point par an, le taux de travailleurs pauvres ressortira alors à 25 %.

Malgré des avancées globales, les écarts entre les hommes et les femmes dans l'environnement professionnel continuent de se creuser dans de nombreux pays. Les pays africains ont beaucoup œuvré pour améliorer les résultats éducatifs des femmes depuis 2000. Mais 12 % seulement des femmes africaines en âge de travailler avaient un emploi salarié en 2016 (graphique 1.8). Les autres régions en développement obtiennent de bien meilleurs résultats, avec un taux de 22 % en Asie et de 33 % en ALC. En 2016, 75 % des travailleuses africaines occupaient un emploi vulnérable et près de 35 % étaient des travailleuses pauvres (OIT, 2018). Des inégalités transparaissent également sur le plan de la participation des femmes à la population active, de la création d'entreprises et d'accès aux actifs économiques (PNUD, 2016). L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes hors agriculture ressort à 30 % (PNUD, 2017, p. 4).

Graphique 1.8. Emplois salariés en pourcentage de la population d'âge actif en Afrique, Asie et ALC, 2000 et 2016



Source : Calculs des auteurs d'après OIT (2017), ILOSTAT (base de données KILM).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784387>

Les jeunes sont victimes de sous-emploi et de pénurie d'emplois salariés. Près de 42 % des jeunes qui travaillent vivent avec moins de 1.90 USD par jour (PPA). Dans les pays africains à faible revenu, seuls 17 % des jeunes qui travaillent (7 % du total des jeunes) sont employés à plein temps (BAfD et al., 2012). Le manque d'emplois salariés est un défi pour les gouvernements, la majorité des pays africains étant confrontés à une pression démographique et une urbanisation extrêmement rapides. Les pays à revenu intermédiaire d'Afrique connaissent la même pénurie d'emplois de qualité, un grand nombre de jeunes restant exclus du marché du travail. En Afrique du Nord par exemple, 26.1 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans ne sont ni au travail, ni à l'école, ni en formation (NEET), soit le deuxième taux le plus élevé du monde (OIT, 2018). Dans cette région, les jeunes constituent plus de 34 % de la totalité des chômeurs alors qu'ils ne représentent que 15 % environ de la population active. En Afrique du Sud, la part des jeunes NEET reste élevée, à plus de 30 %, pour toutes les années depuis 2012 pour lesquelles des données sont disponibles.

Le recul continu de la pauvreté passe par la réduction des inégalités de revenu

Globalement, depuis 2000, le continent a accompli des progrès indéniables dans la lutte contre la pauvreté extrême. La part de la population africaine vivant avec 1.90 USD par jour ou moins a reculé, d'un taux moyen de 49 % dans les années 1990 à 36 % sur la période 2009-16.

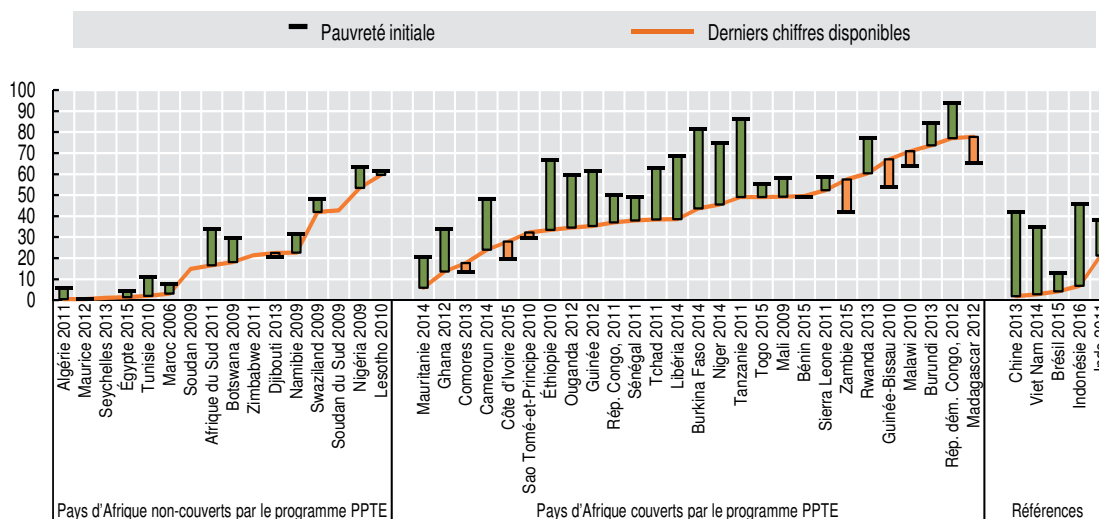
- Six pays – l'Algérie, l'Égypte, le Maroc, Maurice, les Seychelles et la Tunisie – ont pratiquement éradiqué l'extrême pauvreté (graphique 1.9). Au Maroc par exemple, l'initiative nationale pour le développement humain (INDH) lancée en 2005 a aidé les groupes vulnérables à travers le soutien à des activités rémunératrices et des mesures de protection sociale, comme la couverture santé. Fin 2015, environ 8.5 millions d'individus appartenant aux ménages pauvres ou les plus vulnérables du royaume avaient accès à des services de santé gratuits (ou partiellement gratuits) dans les hôpitaux publics grâce au régime d'assistance médicale RAMED lancé en 2008 (OCDE, 2017a, p. 163). Le gouvernement a également mis en place une exonération des contributions sociales sur une période de 24 mois pour les chômeurs de longue durée participant au programme de formation *Idmaj*.
- Dans six autres pays – le Burkina Faso, la Guinée, le Libéria, le Niger, la Tanzanie et le Tchad – le rythme de la réduction de la pauvreté depuis 2000 est identique à celui observé en Chine entre 1996 et 2013.

- Globalement, les pays africains pauvres en ressources ont été particulièrement performants, avec un taux de pauvreté passé de 57 à 37 %. Mais la plupart de ces pays ont bénéficié de programmes d'allègement de dette qui ne seront pas forcément accessibles à l'avenir (voir la note du graphique 1.9).

De nombreux pays africains doivent continuer de lutter contre la pauvreté pour quatre raisons :


1. Même si la proportion de pauvres a effectivement baissé, leur nombre en valeur absolue a augmenté à cause de la croissance démographique rapide dans les segments les plus démunis de la population. Entre 1990 et 2013, le nombre d'individus vivant avec moins de 1.90 USD par jour a augmenté de 105 millions, de 280 à 395 millions de personnes. Les pays riches en ressources représentent 65 % de cette hausse (68 millions de personnes).
2. Environ la moitié des pays (27) affichent toujours des taux de pauvreté supérieurs à 25 %. Les pays africains riches en ressources ne sont parvenus à faire refluer la pauvreté que de 5 points de pourcentage, de 41 à 36 %, malgré une croissance soutenue depuis 2000. Ces performances sont décevantes, sachant que d'autres pays riches en ressources ailleurs dans le monde (comme en Asie et en ALC) ont été nettement plus efficaces en la matière. En Amérique latine et aux Caraïbes par exemple, le taux de pauvreté a reculé de 14 à 5 % entre 1990 et 2013.
3. Les allègements de dette au titre de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE)² et des initiatives multilatérales ont aidé 30 pays d'Afrique à augmenter leurs dépenses sociales entre 1998 et 2012. À mesure qu'ils parviennent au terme des programmes PPTE, ces pays vont devoir déployer de nouvelles approches pour financer les programmes de réduction de la pauvreté.
4. Environ 45 % de la population gagnent entre 1.90 et 5.50 USD par jour. Ils restent pauvres ou peuvent à tout moment basculer à nouveau dans la pauvreté. De nouvelles initiatives pour conforter leur revenu et leur protection sociale sont indispensables pour extraire durablement ce groupe de la pauvreté.

Graphique 1.9. Réduction de la pauvreté dans 42 pays d'Afrique, au Brésil, en Chine, en Inde, en Indonésie et au Viet Nam



Note : Pays pauvres très endettés (PPTE). L'année correspond à la dernière enquête menée pour établir le taux de pauvreté.

Source : Banque mondiale (2017b), PovcalNet (base de données).

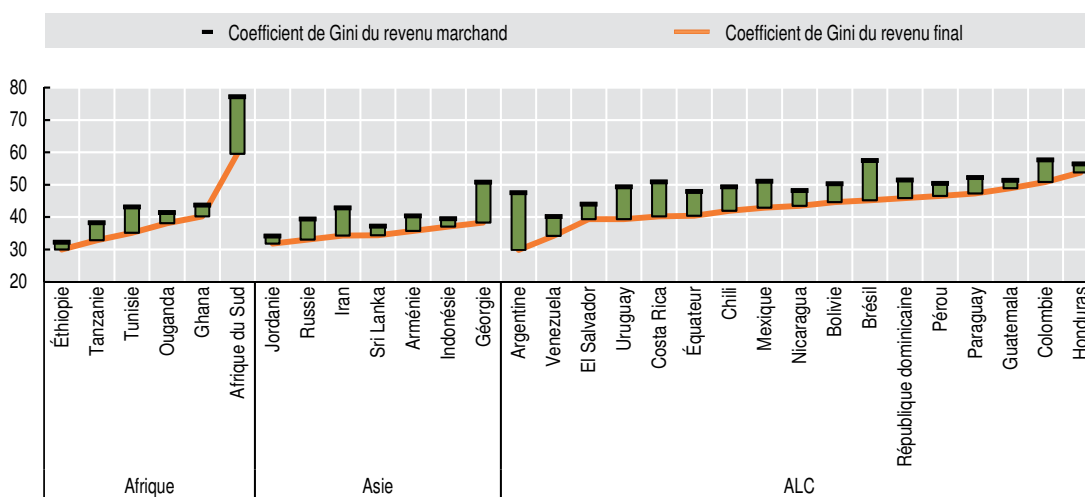
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933784406>


La réduction des inégalités de revenu peut accélérer le recul de la pauvreté. Le coefficient de Gini³ non pondéré pour l'Afrique s'établit en moyenne à 41, soit plus qu'en Asie où la moyenne non pondérée ressort à 35. Plusieurs analyses économétriques montrent que la réduction des inégalités de revenu en Afrique permettrait à la croissance d'avoir un effet bien plus puissant sur la pauvreté (Christiansen, Schindler et Tressel, 2013, pp. 13 ; Thorbecke et Ouyang, 2017, tableau 3). Les estimations présentées ici sur la base de données PovcalNet (Banque mondiale, 2017b) indiquent que l'abaissement du coefficient de Gini actuel de l'Afrique au niveau de la moyenne de l'Asie (35) diminuerait d'environ 2 points de pourcentage le taux de pauvreté pour chaque point supplémentaire de croissance du PIB – une estimation à comparer au recul de 1.5 point de pourcentage observé entre 1990 et 2016. Un tel reflux des inégalités permettrait d'extraire de la pauvreté 130 millions d'individus supplémentaires (sur la base d'un niveau hypothétique de 394 millions de pauvres correspondant à un coefficient de GINI équivalent à celui de l'Asie, au lieu des 264 millions de pauvres recensés en 2016).

Plusieurs gouvernements africains sont parvenus à réduire les inégalités par le levier des politiques et des réformes budgétaires, mais des anticipations de croissance en baisse à court terme pourraient fragiliser le financement de ces programmes. L'Afrique du Sud a notamment introduit un système fiscal et de protection sociale progressiste et pu ramener son coefficient de Gini de 77 à 60 – faisant par là-même mieux que les 29 pays en développement couverts par la base de données du projet Commitment to Equity (graphique 1.10). D'autres pays africains compris dans cet échantillon, à savoir l'Éthiopie, le Ghana, l'Ouganda, la Tanzanie et la Tunisie, ont également marqué des points mais dans une moindre mesure. La baisse du nombre de conflits a par ailleurs contribué à atténuer les inégalités.

Mais la forte concentration des terres et du capital humain et physique (découlant souvent d'un legs historique) limite l'impact des politiques de redistribution. Dans de nombreux pays, la piètre gouvernance de la fiscalité et la faiblesse des dépenses sociales restreignent les capacités redistributives de l'État et donnent également lieu à des politiques publiques qui favorisent les régions en bons termes avec le pouvoir et entretiennent les inégalités ethniques et de genre (PNUD, 2017).

Graphique 1.10. Coefficients de Gini du revenu marchand et du revenu final dans une sélection de pays

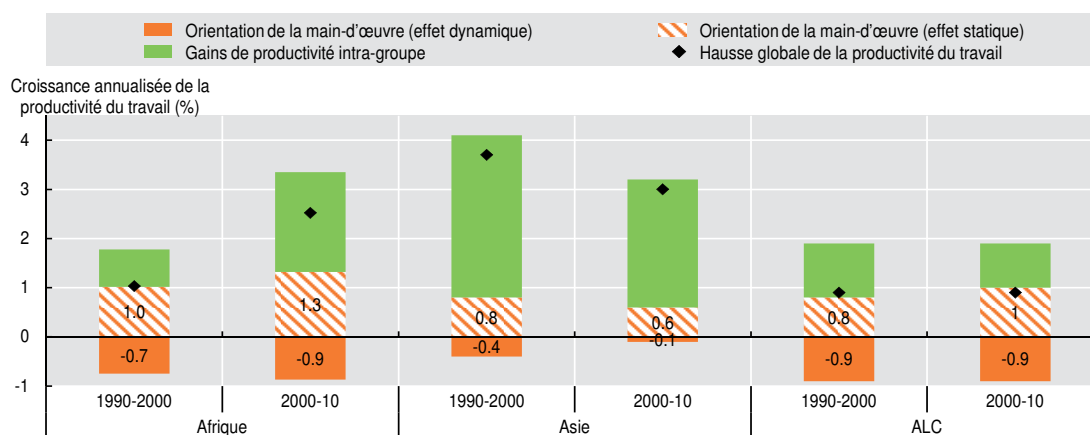


Source : CEQ Institute (2018), Commitment to Equity Institute Data Center on Fiscal Redistribution⁴.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933784425>

Si rien ne change, la transformation structurelle risque d'être difficile à soutenir


Depuis 2000, l'Afrique a connu une transformation structurelle positive, avec le déplacement de la main-d'œuvre vers des activités plus productives. Dans un échantillon de 13 pays africains pour lesquels les données sont disponibles, le déplacement sectoriel de la main-d'œuvre a contribué à hauteur de 0.5 point de pourcentage par an à la croissance de la productivité du travail entre 2000 et 2010 – un niveau identique à celui de l'Asie (graphique 1.11). Les services comme le commerce de gros et de détail, la restauration et l'hôtellerie absorbent l'essentiel du surplus des travailleurs issus de l'agriculture : leur part dans l'emploi total a pratiquement doublé en 20 ans, passant de 11.4 % en 1990 à 20.1 % en 2010. L'augmentation des rentes tirées des ressources naturelles et des transferts des migrants a stimulé la consommation intérieure de biens et de services non marchands. En outre, l'ouverture aux investissements privés et la concurrence ont permis de développer des activités ayant un niveau de productivité supérieur, comme les télécommunications et les services bancaires. Résultat, la productivité globale du travail en Afrique a progressé de 2.5 % par an entre 2000 et 2010, contre 1 % au cours de la décennie précédente⁵.

Graphique 1.11. Décomposition de la hausse de la productivité du travail dans 31 pays en développement en Afrique, Asie et ALC, 1990-2010



Note : L'échantillon africain regroupe l'Afrique du Sud, le Botswana, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Maroc, Maurice, le Nigéria, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie. L'échantillon asiatique comprend onze pays et celui de l'Amérique latine et des Caraïbes, neuf. L'effet global du déplacement sectoriel de la main-d'œuvre correspond à la somme des effets statiques et dynamiques.

Source : Calculs des auteurs d'après De Vries et al. (2015), GGDC 10-Sector Database.

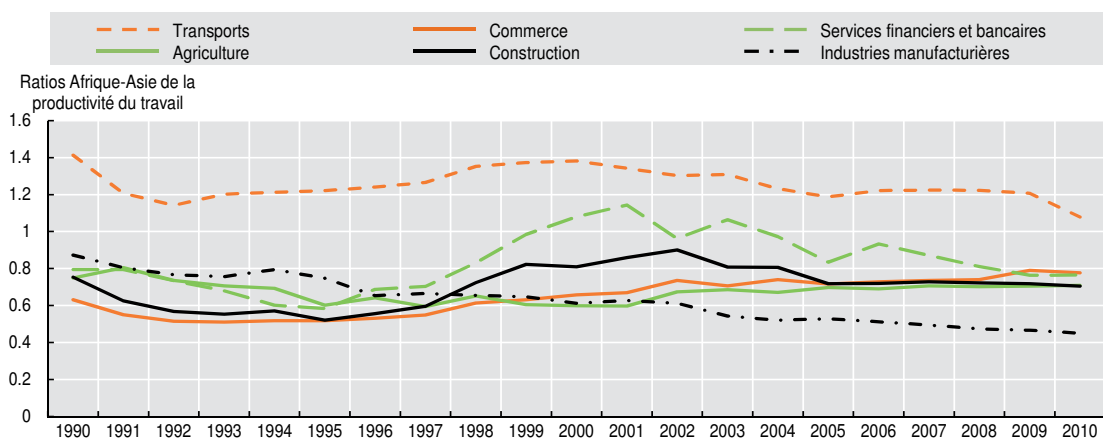
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933784444>

Mais ce processus atteint ses limites, la main-d'œuvre africaine s'orientant vers des activités où les niveaux de productivité sont en baisse. Alors que toujours plus de travailleurs vont vers des secteurs qui connaissent une baisse de productivité, les gains totaux de productivité découlant d'une redistribution du travail diminuent avec le temps. Ce recul de la productivité dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre a amputé la hausse de la productivité du travail de 0.9 point de pourcentage par an entre 2000 et 2010 (graphique 1.11). À l'exception de l'Afrique du Sud (où cet effet est insignifiant), les 12 autres pays d'Afrique pour lesquels des données sont disponibles connaissent cette évolution. Les écarts sont significatifs, de -0.6 point au Nigéria à -2.2 points au Botswana. Cette forme de « pertes dynamiques » au cours d'un processus de transformation structurelle s'apparente à ce qu'a connu l'ALC mais non à l'expérience de l'Asie (De Vries, Timmer and de Vries, 2015).

La productivité des entreprises africaines tend à être inférieure à celle de leurs concurrents internationaux dans de nombreux secteurs. Le ratio Afrique-Asie de la productivité du travail est en recul depuis 2000 (graphique 1.12). L'évolution est patente

dans l'agriculture et les industries manufacturières, mais également dans les services marchands (transports, activités financières, construction). La section suivante s'appuiera sur des données collectées auprès des entreprises et portant sur onze activités manufacturières pour expliquer les facteurs ayant contribué à ce différentiel négatif pour les entreprises africaines.

Graphique 1.12. Ratios Afrique-Asie de la productivité du travail dans les services, la construction et les industries manufacturières, 1990-2010



Note : L'échantillon africain regroupe l'Afrique du Sud, le Botswana, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Maroc, Maurice, le Nigéria, le Sénégal, la Tanzanie et la Zambie. L'échantillon asiatique comprend onze pays.

Source : Calculs des auteurs d'après De Vries et al. (2015), GGDC 10-Sector Database.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784463>

Sur le front de l'emploi, la plupart des pays africains vont avoir du mal à profiter des opportunités liées aux services pour assurer leur développement, faute d'un niveau suffisant de compétences. Le secteur tertiaire joue un rôle grandissant dans le développement de l'Afrique. Depuis quelque temps, les échanges de services juridiques, financiers et commerciaux entre pays africains vont croissant. Si cette tendance se confirme, un plus grand nombre de services vont pouvoir être échangés, voire gagner les marchés étrangers, grâce aux nouvelles technologies, l'amélioration des infrastructures et l'abaissement des obstacles au commerce. Mais dans l'essentiel, la nouvelle génération de services marchands exige un niveau élevé de compétences qui ne sont pas encore forcément accessibles à la majorité des actifs en Afrique. Les services sont encore plus exigeants sur le plan des compétences que bon nombre de filières manufacturières. Aujourd'hui, le secteur des services considéré globalement absorbe une part significative des entrepreneurs et de l'emploi salarié mais avec un faible niveau de productivité et des emplois souvent fragiles ou informels. De nombreuses sociétés de services en Afrique ont besoin d'aide pour pouvoir se conformer aux normes, notamment de qualité, indispensables pour accéder aux marchés d'exportation (CEA, 2017).

Les marchés régionaux et mondiaux offrent des opportunités de croissance pour l'Afrique mais à condition d'introduire de nouvelles politiques

Cette section s'intéresse aux nouvelles voies de croissance offertes aux économies africaines par les marchés régionaux et mondiaux. Pour profiter de ces nombreux débouchés, les gouvernements africains doivent adapter leurs stratégies à une nouvelle réalité économique. Le progrès technologique, les chaînes de valeur mondiales et l'évolution des accords de commerce et d'investissement redessinent les possibilités d'intégration aux marchés régionaux et mondiaux. Les gouvernements devront faire preuve d'innovation pour mobiliser l'épargne intérieure et les apports financiers extérieurs.

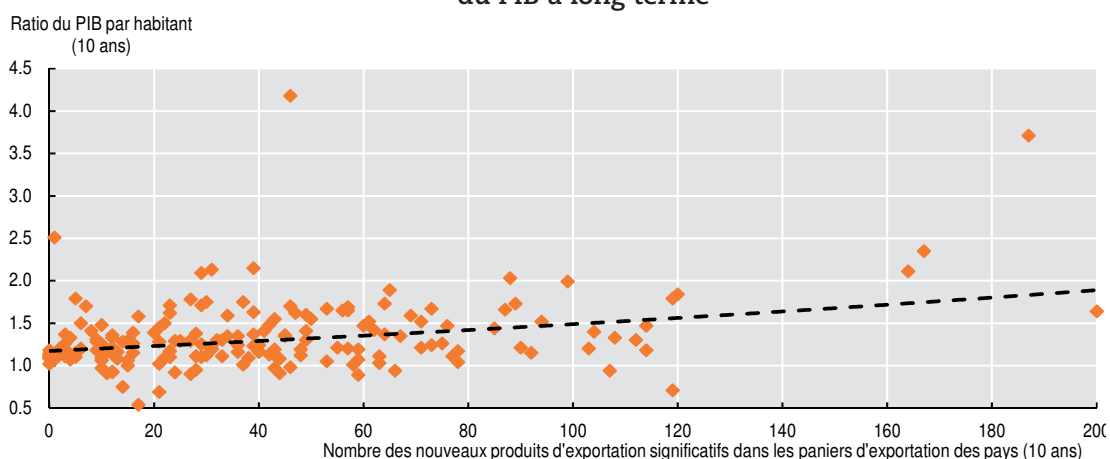
Une meilleure intégration dans l'économie mondiale peut stimuler la croissance, l'emploi et l'égalité

Le continent peut profiter de son niveau actuel d'intégration à l'économie mondiale pour bénéficier d'une croissance et d'emplois de meilleure qualité et réduire les inégalités. La première section de ce chapitre a souligné combien la croissance, soutenue mais volatile, de l'Afrique ne se traduit pas par des résultats suffisants en termes de développement. Cette section montre que la montée en gamme des produits existants, l'élargissement de l'offre à l'exportation et l'amélioration de l'accès aux biens d'équipement et aux facteurs de production sont autant de voies vers une croissance durable, des emplois de meilleure qualité et le recul des inégalités. Dans ce processus, le commerce intra-africain constituera un important levier d'action publique.

Pour la plupart des pays africains, le défi ne réside pas dans le niveau d'intégration à l'économie mondiale mais dans la qualité de cette intégration. L'Afrique est déjà ouverte au commerce international et reliée à des chaînes de valeur mondiales (CVM). Les importations et les exportations de biens et de services ont représenté pratiquement la moitié du PIB de l'Afrique en 2015-16, un niveau identique à celui de l'Asie et supérieur à celui de l'ALC (44 %). En termes d'intégration dans les CVM, l'Afrique fait également mieux que l'ALC et l'Asie du Sud. La participation aux CVM a augmenté depuis les années 90 (BAfD/OCDE/PNUD, 2014).

La diversification des exportations peut accélérer durablement la croissance économique. La majorité des exportations de l'Afrique sont des biens non-transformés (graphique 1.2). Des paniers d'exportations plus diversifiés sont associés à des taux de croissance supérieurs (graphique 1.13). L'introduction de nouveaux produits sur les marchés d'exportation est fortement corrélée à une croissance cumulée de long terme du PIB par habitant (Klinger et Lederman, 2004 ; Rieländer et Traoré, 2016). Plus variée, l'offre à l'exportation induit des recettes plus stables sur le long terme, ce qui réduit l'incertitude macroéconomique et incite à investir davantage dans l'économie (Ghosh et Ostry, 1994 ; Bleaney et Greenaway, 2001). De plus, le développement des capacités à exporter des produits plus sophistiqués tend à aider les pays à surmonter les périodes de stagnation et à prolonger les épisodes de croissance (Hausmann, Pritchett et Rodrik, 2005 ; Berg, Ostry et Zettelmeyer, 2012). La montée en gamme vers des produits d'exportation plus sophistiqués conforte les capacités d'un pays à se positionner sur d'autres paniers d'exportations garants, en cas de chocs, d'une croissance plus soutenue.

Graphique 1.13. Nombre de nouveaux produits d'exportation et croissance du PIB à long terme

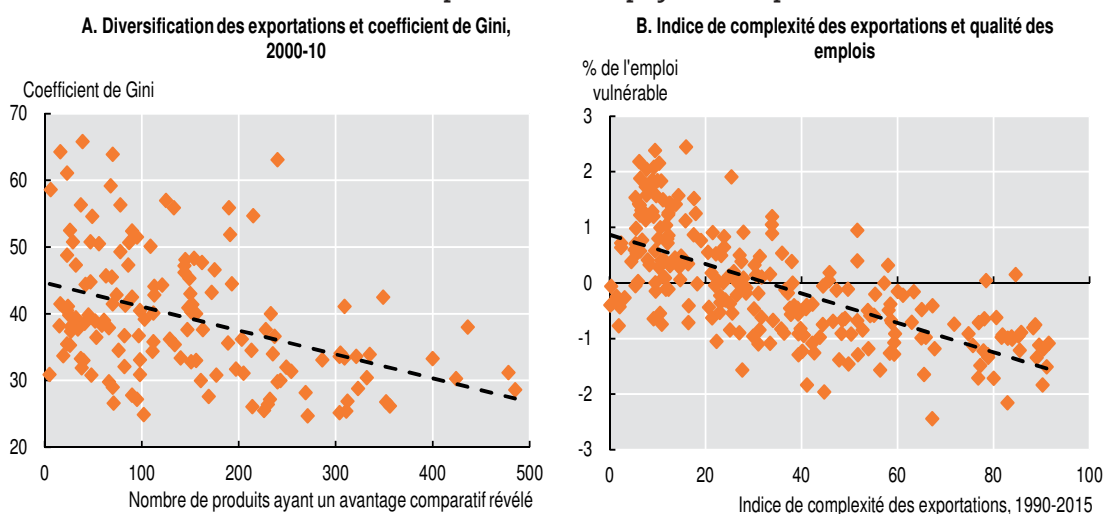


Source : Les indicateurs commerciaux sont établis d'après UN Statistics Division (2017), UN COMTRADE (base de données). Le PIB par habitant est calculé d'après la Banque mondiale (2017a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933784482>

La concentration des exportations autour de quelques produits influe également sur les résultats en termes d'inégalités et sur la qualité des emplois en Afrique. Le renforcement de la capacité d'un pays à produire et exporter des biens plus complexes peut l'aider à engendrer plus de revenus et distribuer davantage de richesse à sa population. Actuellement, la majorité des pays africains exporte une poignée de produits transformés (graphique 1.14, panel A). La diversification vers des produits ayant des retombées plus importantes et une forte influence sur d'autres secteurs peut contribuer à créer des emplois formels et inciter les entreprises informelles à rejoindre le secteur formel. Le panel B du graphique 1.14 montre les corrélations négatives entre complexité des exportations et part de l'emploi vulnérable. À l'inverse, la concentration des exportations autour de quelques produits peut engendrer des inégalités géographiques, surtout lorsque les industries d'exportation sont regroupées au même endroit (dans le cas des mines par exemple).

Graphique 1.14. Diversification des exportations, inégalités de revenu et qualité des emplois dans les pays d'Afrique

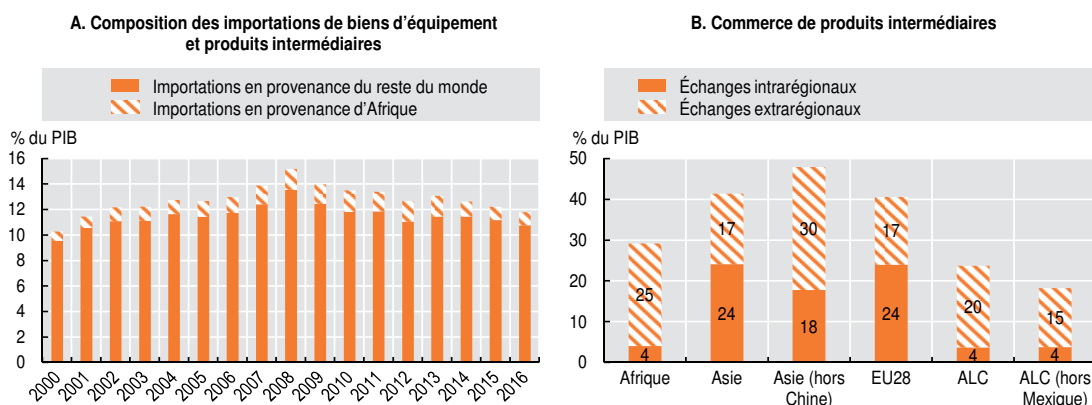


Note : Plus le coefficient de Gini est élevé, plus les inégalités de revenu sont importantes dans le pays.

Source : Les indicateurs relatifs à la diversification des exportations sont établis d'après UN Statistics Division (2017), UN COMTRADE (base de données). L'indice de complexité des exportations est tiré de Atlas of Economic Complexity (2017). Les coefficients de Gini proviennent de Banque mondiale (2017b), PovcalNet (base de données). StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784501>

La simplification de l'accès à des importations de qualité (biens d'équipement et intrants intermédiaires) peut aider l'Afrique à diversifier ses exportations. Les importations par l'Afrique de biens d'équipement et de produits intermédiaires sont en progression constante, de 7 % du PIB en 1990-99 à 9 % en 2009-14 (graphique 1.15, panel A). Mais selon une enquête de conjoncture, de nombreuses entreprises, notamment les PME, ont du mal à obtenir des licences d'importation. Un examen systématique des tarifs douaniers au sein de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Est a également mis en évidence des erreurs de nomenclature pour les biens intermédiaires, qui sont plus taxés que les biens de consommation finals. L'accès à des intrants de qualité permet aux entreprises locales d'accroître leur productivité mais également la qualité et la diversité des produits finals (Lopez Gonzalez, 2016)⁶. En outre, les activités d'import-export peuvent créer de multiples synergies à l'échelle des entreprises. Faciliter l'accès des entreprises locales à des produits intermédiaires importés à prix compétitifs peut diminuer leurs frais fixes d'exportation et, ce faisant, les inciter à exporter (Pierola, Fernandes et Farole, 2017).

Graphique 1.15. Commerce de biens intermédiaires et d'équipement au sein de certaines régions du monde et en dehors de ces régions, 2014



Note : Le commerce de produits intermédiaires est défini comme le total des échanges (somme des exportations et des importations brutes) dans les secteurs classés comme aliments et boissons primaires et transformés essentiellement destinés à l'industrie, autres équipements industriels, combustibles et lubrifiants autres que les essences de moteur transformées et pièces et accessoires pour les biens d'équipement et le matériel de transport. Ces secteurs sont tirés de la classification par grandes catégories économiques des Nations Unies.

Source : Calculs des auteurs d'après UN Statistics Division (2017), UN COMTRADE (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784520>

Les chaînes de valeur régionales et les marchés émergents constituent d'importants débouchés par les petits exportateurs, dans la mesure où les normes sont moins contraignantes et les taux de croissance supérieurs. Dans le cas de l'Afrique, le commerce intra-régional de produits intermédiaires ne ressort qu'à 4.1 % du PIB, à comparer aux 24.2 % de l'Asie et aux 16.6 % de l'Union européenne (graphique 1.15, panel B). Des données couvrant 152 pays sur 15 ans confirment que l'accès à des produits intermédiaires sur les marchés régionaux et mondiaux a un impact positif sur la compétitivité des exportations d'un pays, le degré de sophistication de ses exportations et la valeur ajoutée intérieure (Kowalski et al., 2015). L'amélioration des mesures de facilitation des échanges (logistiques et douanes, par exemple), les politiques de protection de la propriété intellectuelle, les infrastructures commerciales et l'approvisionnement électrique contribuent sensiblement à l'essor de chaînes de valeur régionales.

Mais un accord d'intégration régionale n'entraîne pas automatiquement des flux commerciaux soutenus ou la création de chaînes de valeur régionales (FMI, 2016b). Trois communautés économiques régionales (CER) d'Afrique offrent à cet égard des enseignements intéressants. Les échanges transfrontaliers au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est et au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine sont respectivement cinq et trois fois supérieurs aux flux commerciaux moyens intra-africains (chapitres 5 et 7). Dans le même temps, la Communauté économique des États d'Afrique centrale n'affiche qu'un niveau très faible d'intégration, avec seulement 1.3 % du total des échanges à imputer au commerce intra-régional. Cette situation s'explique surtout par des complémentarités réduites entre profils commerciaux des pays et le sous-développement des infrastructures commerciales (Avom et Mignamissi, 2017 ; voir aussi le chapitre 4).

La nouvelle zone de libre-échange continentale (ZLEC) peut servir de tremplin aux CER d'Afrique pour stimuler l'intégration régionale. Le 21 mars 2018, les dirigeants de 44 pays africains ont signé à Kigali (Rwanda) l'accord créant la ZLEC, l'une des plus grandes zones de libre-échange au monde. La ZLEC vise quatre grands objectifs :

- créer un marché continental unique pour les biens et les services, prévoyant la libre circulation des hommes d'affaires et des investissements et accélérer ce faisant la création de l'Union douanière continentale et du Marché unique africain ;

- développer le commerce intra-africain grâce à une meilleure harmonisation et une coordination des régimes de libéralisation et de facilitation du commerce entre les CER et l'Afrique en général ;
- relever le défi des appartenances multiples et qui se chevauchent et accélérer les processus d'intégration régionale et continentale ;
- renforcer la compétitivité des entreprises commerciales et industrielles en exploitant les possibilités de l'économie d'échelle, en développant l'accès au marché continental et en redistribuant les ressources de manière plus judicieuse.

Les pays africains doivent envisager quatre formes de « **montée en gamme** », en fonction de leur structure de production et de leurs performances à l'exportation mais également de la nature des chaînes de valeur (OCDE, 2013a ; Kaplinsky et Morris, 2002) :

- la **montée en gamme fonctionnelle**, pour *élargir l'éventail* d'activités qu'un pays effectue déjà dans une chaîne de valeur donnée. Si le lien initial avec une chaîne de valeur mondiale n'intervient qu'à l'étape de la production (découpe, couture et finition de chemises par exemple), la montée en gamme fonctionnelle peut englober des activités en amont de la chaîne, telles que l'approvisionnement en textile.
- la **montée en gamme des produits**, pour aller vers la production de biens plus sophistiqués (ananas fraîchement coupés et non plus production d'ananas entiers par exemple) ;
- la **montée en gamme dans la chaîne de valeur**, pour utiliser les compétences acquises afin de pénétrer sur une nouvelle chaîne de valeur (passer par exemple à la production de textile grâce aux connaissances pratiques et théoriques accumulées dans la chaîne de valeur de l'habillement) ;
- enfin, la **montée en gamme des processus**, pour accroître la productivité à une étape donnée d'une chaîne de valeur à travers l'innovation locale (OCDE/OMC, 2013 ; Morris et Barnes, 2009).

Les stratégies visant à exploiter les marchés africains et mondiaux doivent être adaptées à l'environnement local. Depuis 2000, certains pays africains sont parvenus à déployer des stratégies efficaces de croissance tirée par les exportations, mais sans créer suffisamment d'emplois. L'encadré 1.2 revient sur quelques-unes des trajectoires empruntées par les gouvernements africains jusqu'ici.

Encadré 1.2. **Stratégies d'intégration à l'économie mondiale : quatre exemples africains**

Les quatre exemples suivants illustrent différentes stratégies d'intégration à l'économie mondiale, en fonction des forces et faiblesses respectives de chaque pays.

En **Éthiopie**, la Stratégie de développement industriel du gouvernement vise à promouvoir les exportations de secteurs intensifs en main-d'œuvre (textile et vêtements, cuir, sucre, fleurs et ciment). Les autorités ont créé plusieurs ZES pour attirer des investissements étrangers dans ces secteurs et rapproché ce faisant les associations de producteurs du marché mondial. Des investissements publics massifs ont été consentis dans les infrastructures d'énergie, de transport et de communication et dans l'agriculture et les secteurs sociaux, même si leur niveau de départ était faible (Moller et Wacker, 2017). Les investisseurs dans les secteurs stratégiques bénéficient d'incitations fiscales généreuses, de droits d'entrée réduits sur les biens d'équipement et les matières premières indispensables à la production et d'un accès préférentiel aux terres et aux financements concessionnels. Cette stratégie couvre également les accords de transport avec l'entreprise publique « Ethiopian Airlines ».

Encadré 1.2. Stratégies d'intégration à l'économie mondiale : quatre exemples africains (cont.)

Le Maroc a attiré des IDE dans de nouvelles activités exportatrices pour profiter de sa proximité géographique avec les marchés de l'Union européenne, des accords commerciaux existants et de sa stabilité politique. Les différents plans stratégiques (Maroc émergent 2005-09, puis Pacte national pour l'émergence industrielle 2009-15) se sont focalisés sur sept secteurs exportateurs, les *Sept métiers mondiaux du Maroc* : aéronautique, automobile, équipement électrique, agro-industrie, textile, cuir et activités *offshore*. Le pays obtient de bons résultats dans l'automobile, l'équipement électrique et l'aéronautique, ainsi que dans les services liés aux activités *offshore* (externalisation du processus d'entreprise, par exemple). L'industrie automobile est devenue le premier secteur exportateur du pays en 2014 et a atteint 5.3 milliards USD en 2015. Mais les secteurs exportateurs traditionnels, comme les vêtements et le textile, ont perdu des emplois faute de rester suffisamment compétitifs (El Mokri, 2016 ; OCDE, 2017a).

Le **Sénégal** a entamé avec succès une stratégie de diversification de ses exportations en misant sur la chaîne de valeur agricole. Le soutien résolu du gouvernement à certaines filières (riz, oignon, noix et fruits par exemple) a contribué à renforcer la sécurité alimentaire du pays et à diversifier son panier d'exportations. Depuis 2010, le Sénégal a nettement renforcé ses exportations de produits horticoles, à destination principalement des marchés européens. Mais le soutien gouvernemental concerne essentiellement le volet production. Les segments postproduction de la chaîne de valeur (transformation, entreposage et commercialisation) se heurtent à d'importantes contraintes, en particulier dans la filière du riz.

L'ouverture commerciale du Sénégal (total des importations et des exportations de biens et de services) est ressortie autour de 75 % du PIB entre 2011 et 2015. Les transferts des migrants ont représenté environ 10 % du PIB par an, ce qui a dopé la croissance. Pourtant, entre 2007 et 2009, l'économie s'est révélée vulnérable aux chocs extérieurs (crises énergétique, alimentaire et financière).

L'**Afrique du Sud** a réussi sa montée en gamme dans les chaînes de valeur mondiales. À côté de son rôle comme pôle d'assemblage pour l'industrie automobile, le pays est devenu un fournisseur mondial de pièces (sièges et pots catalytiques) en s'appuyant sur les compétences et les produits intermédiaires disponibles localement. Afin de poursuivre la diversification de l'économie, le gouvernement a introduit depuis 2007 des plans d'action pour la politique industrielle (IPAP) qui accordent la priorité aux secteurs offrant une valeur ajoutée moyenne à élevée et intensifs en main-d'œuvre, comme l'agro-industrie, les véhicules, le textile et les énergies vertes.

En plus de promouvoir le commerce et d'attirer les IDE, les IPAP offrent des incitations et coordonnent les actions engagées pour renforcer les compétences et les capacités industrielles et scientifiques (Zalk, 2012). Ces politiques ont resserré la coopération et les échanges entre les ministères, la banque nationale de développement, les opérateurs privés, la société civile et les universités (Baloy, 2012). Par ailleurs, les grandes entreprises d'Afrique du Sud dans les télécommunications, la banque et les mines investissent directement dans d'autres pays africains, afin d'exploiter les marchés régionaux. Ainsi, la première chaîne de magasins de l'Afrique, le sud-africain Shoprite, dispose désormais de plus de 260 supermarchés dans 16 pays.

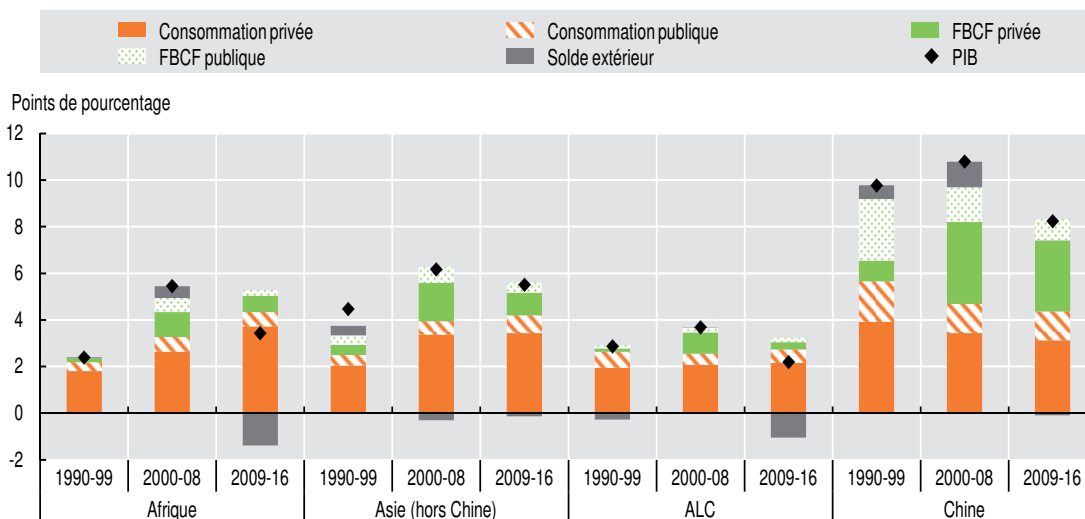
Malgré les efforts du gouvernement pour soutenir les jeunes entrepreneurs, la part des jeunes âgés de 15 à 24 ans déscolarisés, sans emploi et ne suivant aucune formation demeure élevée et semble calée au-dessus de 30 % chaque année depuis 2012. En 2016, elle représente plus de 3 millions de jeunes (OCDE, 2017b, p. 131).

L'expansion des marchés intérieurs est riche de promesses pour les entreprises locales, à condition de pouvoir monter en gamme

La demande régionale en Afrique est toujours plus porteuse de croissance et ce, pour plusieurs raisons :

1. la contribution de la consommation privée à la croissance du PIB est en progression constante, se situant à 3.7 points de pourcentage par an sur la période 2009-16 (graphique 1.16) – un niveau comparable à celui de la Chine et d'autres pays en développement d'Asie ;
2. les débouchés en Afrique attirent désormais des investisseurs internationaux qui ne s'intéressent pas uniquement aux ressources naturelles du continent : du fait de leur potentiel, les marchés intérieurs et régionaux ont attiré 53.4 % des IDE en faveur de projets nouveaux en Afrique entre 2013 et 2017 (fDi Markets, 2017). Cette part est proche de celle de l'Asie (55.7 %) et supérieure de 10 points de pourcentage à celle de l'ALC (44.8 %) ;
3. les progrès récents pour réduire les procédures administratives et le coût du démarrage et de la gestion d'une entreprise ont rendu l'environnement des affaires plus attractif : 29.5 % des investisseurs étrangers citent ces améliorations parmi les principaux facteurs les ayant décidés à investir en Afrique, contre 12 % en 2003-07.

Graphique 1.16. Décomposition de la croissance par dépenses en Afrique, Asie et ALC, 1990-2016



Note : Les données couvrent 52 pays d'Afrique, 34 pays en développement d'Asie et 23 pays en développement de l'ALC. La contribution à la croissance du fait de la variation des stocks étant proche de zéro (± 0.01 point de pourcentage), cet élément n'est pas pris en compte dans le graphique.

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données) ; et FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données).

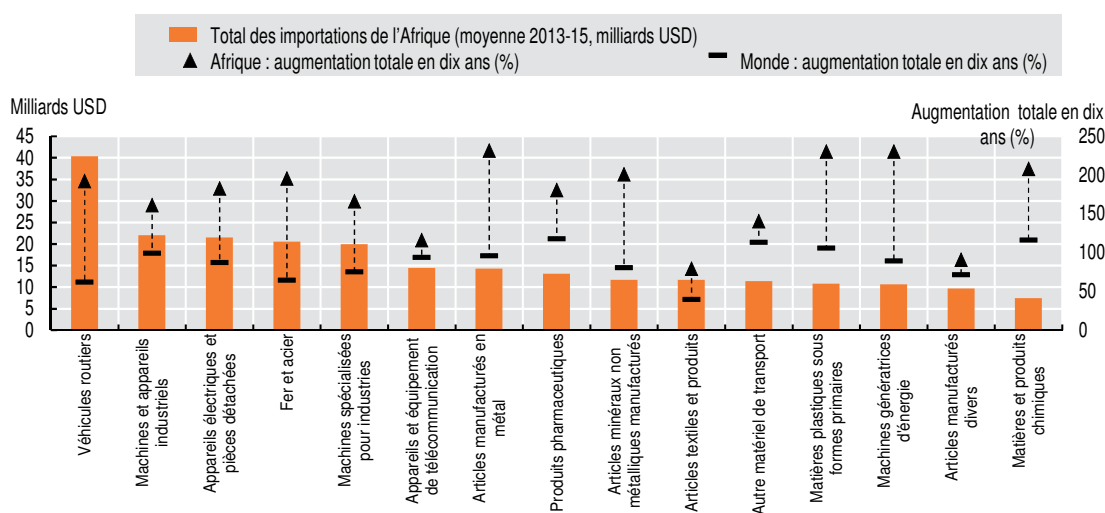
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784539>

La demande s'oriente vers des biens plus transformés. L'urbanisation rapide de l'Afrique et la hausse du pouvoir d'achat de la classe moyenne africaine, en plein essor, sous-tendent cette augmentation de la consommation privée. La classe moyenne, qui

regroupe les individus dépensant entre 5 et 20 USD par jour, est passée de 108 millions de personnes en 1990 à 247 millions en 2013. Les marchés de produits alimentaires et non alimentaires (à l'exclusion des produits pétroliers) sont plus dynamiques que les moyennes mondiales. Cette évolution de la demande s'explique par l'urbanisation et la croissance démographique en Afrique, deux facteurs qui seront discutés plus en détail dans le chapitre 2.

Les marchés de denrées alimentaires sont en pleine expansion et devraient tripler à l'horizon 2030 (Byerlee et al., 2013). La part des denrées de base dans les régimes alimentaires évolue en faveur de produits transformés à plus forte valeur ajoutée (Bricas, Tchamda et Thirion, 2014 ; Reardon et al., 2018). Les données COMTRADE montrent que la demande d'aliments transformés augmente rapidement, plus de 1.5 fois plus vite que la moyenne annuelle entre 2005 et 2015. Les deux produits ayant donné lieu aux importations les plus soutenues sur la période sont la viande (+323 % en valeur en dix ans) et les boissons (+306 %, hors préparations à base de café et de cacao). Certains produits non agricoles gagnent également très rapidement du terrain (graphique 1.17) – une évolution qui concerne les cinq régions d'Afrique⁷.

Graphique 1.17. Les 15 premiers produits non alimentaires importés en Afrique, 2013-15

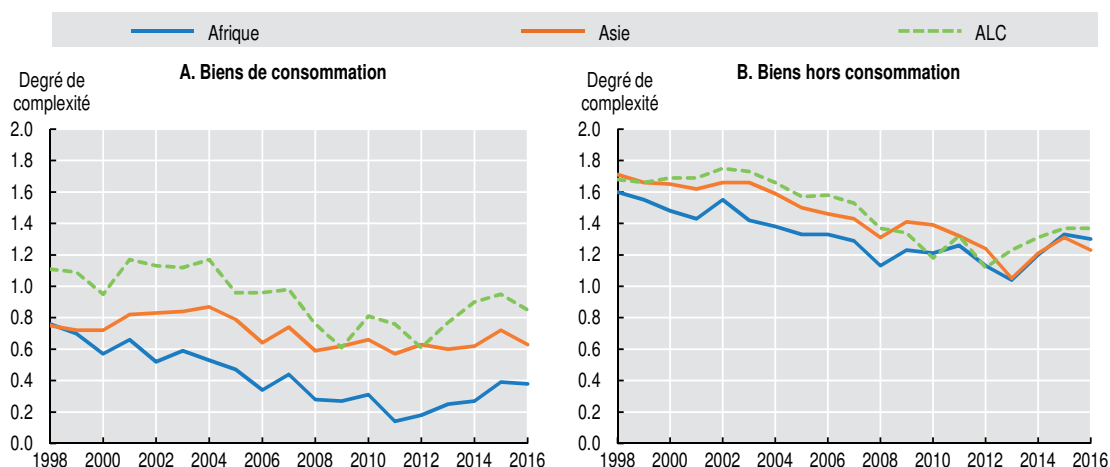


Note : Hors produits pétroliers. Sur la base des codes à deux chiffres de la Classification type pour le commerce international, troisième version révisée. L'axe de droite représente la hausse totale en valeur sur une période de dix ans.

Source : Calculs des auteurs d'après UN Statistics Division (2017), UN COMTRADE (base de données).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784558>


Les produits importés par l'Afrique ont perdu en complexité avec le temps, qu'il s'agisse des biens de consommation ou des autres produits (graphique 1.18). Le degré de complexité des biens de consommation importés a diminué de moitié entre 1998 et 2016, de 0.8 à 0.4 (graphique 1.18, panel A). Cette évolution suggère que les pays africains sont de plus en plus nombreux à maîtriser les technologies nécessaires à la production de ces produits et donc à approvisionner les marchés locaux. Des niveaux inférieurs de coûts fixes permettent aux entreprises africaines de varier leur production.

Graphique 1.18. Degré de complexité des importations destinées à l'Afrique, l'Asie et l'ALC, 1998-2016



Note : Hors produits pétroliers. Les types de biens suivent les grandes catégories économiques établies pour les biens de consommation (catégories 1, 5 et 6) et les autres produits (catégories 3, 4 et 7). L'indice de complexité de chaque produit, qui mesure l'intensité relative de connaissances mobilisées pour le fabriquer, est calculé pour chaque année à l'aide de la méthode Hausmann et Hidalgo (2011).

Source : Calculs des auteurs d'après UN Statistics Division (2017), UN COMTRADE (base de données).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933784577>

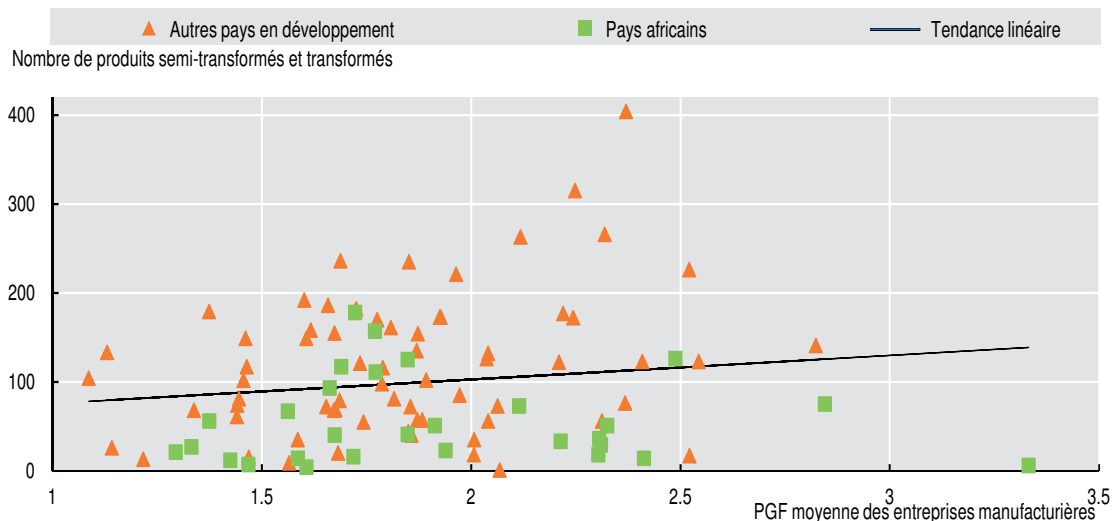
Pour satisfaire cette nouvelle demande intérieure, les entreprises locales doivent faire monter en gamme leurs processus technologiques et de production. L'amélioration des processus de production et les produits technologiques, l'ajout de caractéristiques désirables, les labels de qualité et la certification sont ainsi devenus indispensables pour être concurrentiel sur les marchés mondiaux (Porter, 1990). Une analyse couvrant plusieurs pays fait apparaître une corrélation positive entre l'amélioration de l'efficacité au niveau des entreprises et les avantages comparatifs de chaque pays pour les exportations de produits semi-transformés et transformés (graphique 1.19). Des études microéconomiques montrent que les ménages plus aisés exigent des produits et des normes de meilleure qualité. En Afrique de l'Ouest, la hausse du revenu est associée à une propension moindre des ménages à consommer des biens provenant d'entreprises informelles mais également à recourir aux canaux informels de distribution (Böhme et Thiele, 2012).


Les entreprises africaines sont très loin de la frontière technologique internationale dans la plupart des secteurs à forte croissance. Cette conclusion est tirée d'un panel de 7 000 entreprises couvertes par les enquêtes de conjoncture de la Banque mondiale menées sur la période 2006-15 dans 70 pays en développement et onze filières manufacturières (Nguyen et Véganzonès-Varoudakis, 2017). Au Nigéria par exemple, le niveau moyen de PGF dans les industries manufacturières ne se situe qu'à 53 % de celui des entreprises du décile supérieur en termes de performances (tous pays en développement confondus). Le secteur manufacturier hors métaux et le secteur des produits alimentaires sont encore plus loin de la frontière de production mondiale, n'atteignant respectivement que 27 et 38 % des secteurs les plus performants.

Certains pays font exception, comme l'Afrique du Sud et le Maroc. Les entreprises marocaines tirent leur épingle du jeu dans plusieurs secteurs, notamment les produits

alimentaires, les produits en cuir et les produits métalliques. Les entreprises sud-africaines se situent dans le peloton de tête des pays africains en développement en termes de performance dans huit secteurs manufacturiers. La PGF moyenne du pays ressort à 91 % de la frontière de performance pour les produits alimentaires et atteint 100 % pour la fabrication de produits non métalliques, les meubles en bois et les machines-outils (Nguyen et Végonzonès-Varoudakis, 2017, tableau 2).

Graphique 1.19. Productivité globale des facteurs des entreprises manufacturières dans les pays d'Afrique et d'autres pays en développement

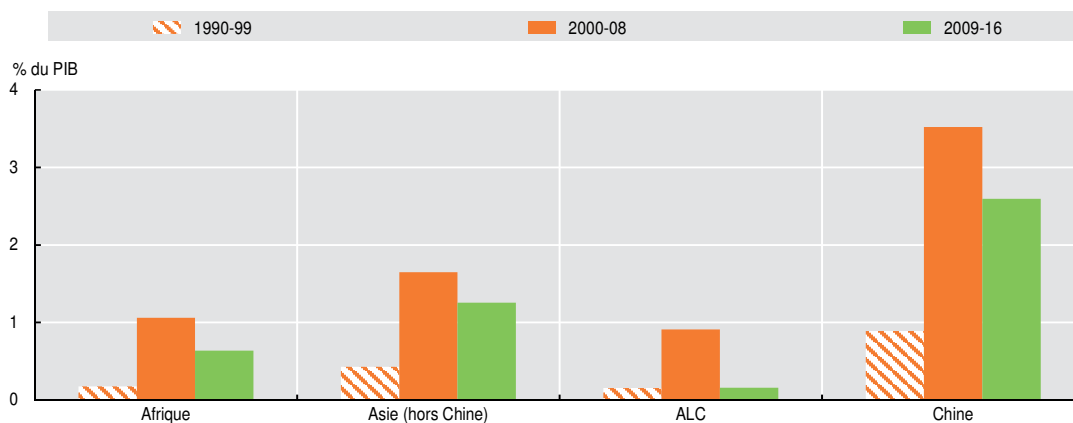


Source : Calculs réalisés d'après Nguyen et Végonzonès-Varoudakis (2017) sur la base de Enterprise Surveys (2017), World Bank Enterprise Surveys. Le nombre de produits offrant un avantage comparatif révélé a été établi d'après UN Statistics Division (2017), UN COMTRADE (base de données).
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933784596>

Les entreprises locales ont besoin de nouvelles politiques de soutien pour atteindre la frontière technologique et exploiter les débouchés commerciaux

Des politiques plus affirmées de soutien à la productivité des entreprises sont indispensables, pour deux grandes raisons. Premièrement, en dépit de la promesse de marchés d'Afrique en plein essor, les investisseurs privés restent circonspects. La contribution de l'investissement privé à la croissance de l'Afrique est nettement à la traîne par rapport à l'Asie et ce, malgré des réformes favorables au monde des affaires (graphique 1.20). En Asie (à l'exception de la Chine), la contribution annuelle de l'investissement privé à la croissance du PIB s'est établie à 1.3 points de pourcentage entre 2009 et 2016. C'est plus que le double de la contribution d'investissement privé à la croissance en Afrique (0.6 points de pourcentage). Les entrepreneurs africains tendent à privilégier des activités offrant des gains relativement rapides et n'exigeant pas d'investissement sur le long terme. Une majorité d'entre eux (55 %) opèrent dans le secteur du commerce de détail, de l'hôtellerie et de la restauration (BAfD/OCDE/PNUD, 2017). Ensuite, pour aider les entreprises africaines à atteindre la frontière de productivité internationale, les gouvernements doivent mettre en place des politiques supplémentaires, au-delà des réformes habituelles pour réduire les coûts de démarrage.

Graphique 1.20. Contribution de la FBCF privée à la croissance du PIB en Afrique, Asie et ALC, 1990-2016

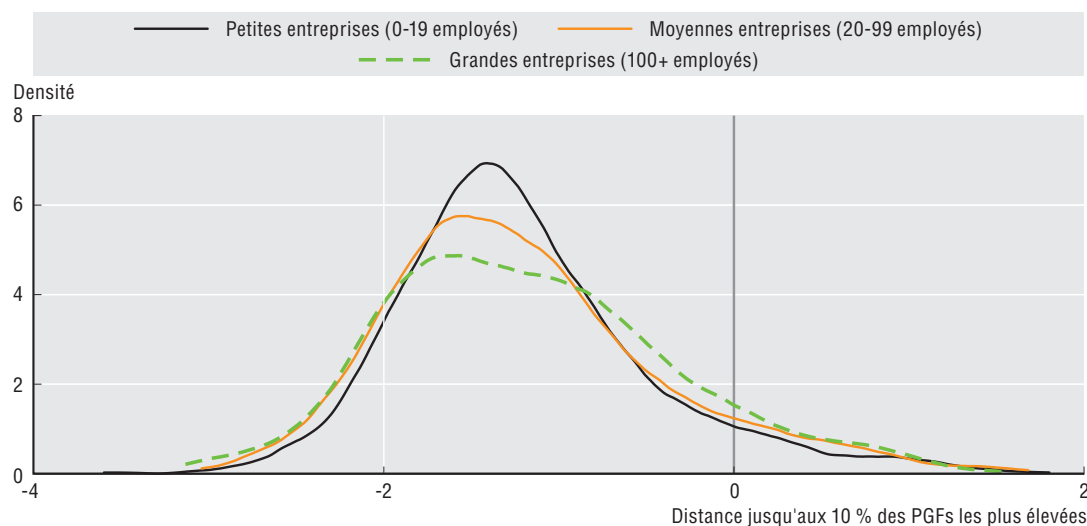


Note : Les données couvrent 52 pays d'Afrique, 34 pays en développement d'Asie et 23 pays en développement de l'ALC. Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données) ; et FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784615>

Un certain nombre de facteurs propres aux entreprises expliquent aussi leur retard sur le plan de la productivité. Les contraintes liées à l'environnement des affaires – comme le coût de l'activité et le manque de crédit pour les opérateurs privés, la corruption, les incertitudes réglementaires et les goulets d'étranglement liés aux infrastructures – ne justifient pas à elles seules cette contreperformance. Les résultats montrent, après prise en compte de tous ces facteurs, que la majorité des entreprises africaines sont en deçà de la PGF moyenne des entreprises manufacturières du décile supérieur en termes de performances (tous pays en développement confondus) (graphique 1.21).

Graphique 1.21. Distance des entreprises africaines par rapport à la PGF des entreprises manufacturières du décile supérieur dans les pays en développement



Note : Ces conclusions sont tirées d'un panel de 7 000 entreprises ayant fait l'objet de deux vagues d'enquête dans 70 pays en développement et opérant dans 11 filières manufacturières. Les chiffres tiennent compte des nombreux indicateurs liés à l'environnement des affaires. Pour plus de détails, voir Nguyen et Végonzonès-Varoudakis (2017).

Source : Calculs des auteurs d'après Enterprise Surveys (2017), World Bank Enterprise Surveys 2006-2015.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784634>

Parmi les différents facteurs observables au niveau des entreprises, deux peuvent être ciblés par les politiques :

1. la qualité de la gestion, souvent médiocre dans les entreprises africaines. Bloom, Sadun et Van Reenen (2017) montrent que si les capacités de gestion expliquent un tiers des variations de PGF dans les entreprises manufacturières, ce sont les entreprises africaines des six pays de leur échantillon qui affichent le niveau le plus faible en la matière ;
2. l'informalité, qui freine les gains de productivité. Les microentreprises et les PME africaines opérant dans le secteur manufacturier se heurtent à d'importants coûts d'opportunité pour sortir du secteur informel, ce qui les empêche d'investir et de se moderniser (Rodrik, 2017, p. 12). Le manque d'accès à des réseaux efficaces de commercialisation, aux labels de qualité et à la certification mais également à une demande constante empêche les entreprises informelles de réinvestir leurs profits dans l'innovation ou l'amélioration de leurs produits. Même les plus productives d'entre elles rencontrent des obstacles importants. Ainsi, dans le secteur manufacturier de l'Éthiopie, la plus grosse entreprise informelle a un stock de capital médian de 16 425 birr (soit environ 600 USD) et un rendement marginal de seulement 1 %, tandis que les entreprises formelles ayant le même niveau de capital social ont un rendement d'au moins 16.5 % (Siba, 2015, tableau 4).

Pour tirer pleinement profit des investissements dans les ZES, les décideurs africains doivent se doter de politiques englobant les entreprises qui desservent les marchés locaux. De nombreuses petites entreprises prometteuses pourraient profiter des effets de retombée des pôles commerciaux pour grandir, se moderniser et devenir concurrentielles dans les réseaux de production. Plusieurs pays d'Afrique, comme l'Éthiopie et le Maroc, ont récemment fait des ZES des pôles d'attraction des entreprises leaders sur leur marché et de création d'emplois manufacturiers.

Mais les ZES ne peuvent pas à elles seules offrir suffisamment d'emplois ni de retombées en termes de productivité, pour au moins quatre raisons :

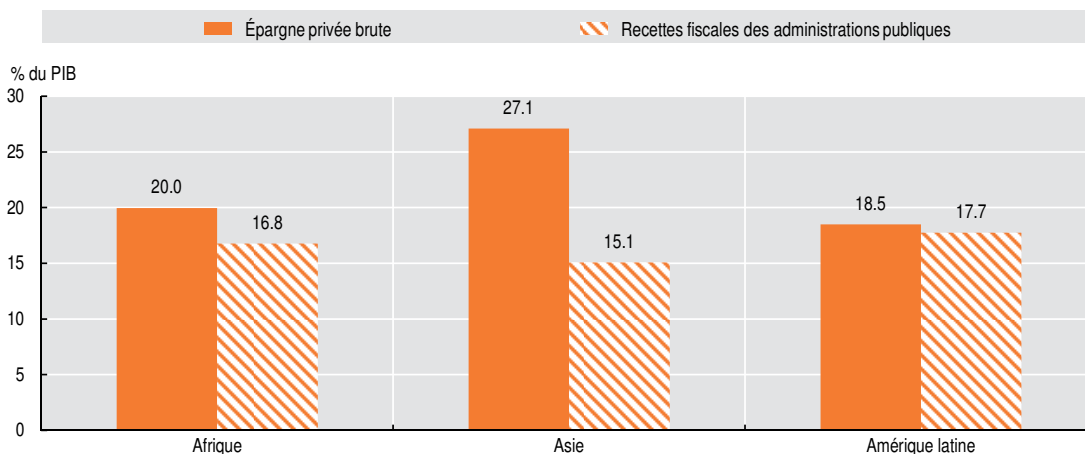
1. les entreprises leaders qui s'installent dans les ZES exigent souvent un niveau de compétences et de qualité que les entreprises africaines et le vivier local de main-d'œuvre ne peuvent pas fournir. De sorte que l'arrivée d'entreprises étrangères à l'origine d'IDE dans ces zones peut créer des poches isolées de croissance qui n'engendrent pas suffisamment de liens de production et de ruissellement technologique pour l'économie locale ;
2. l'orientation exportatrice de ces ZES tend à exclure nombre d'entreprises locales qui ne peuvent opérer que sur les marchés intérieurs. Dans certains cas, les politiques d'exemptions fiscales empêchent les entreprises installées dans les ZES de produire pour les marchés locaux ;
3. les ZES ne seront pas capables de créer suffisamment d'emplois pour absorber la jeunesse d'Afrique, dont le pic démographique n'est pas encore atteint. Selon une enquête réalisée dans 91 ZES de 20 pays d'Afrique subsaharienne, les ZES représentent environ 1 million d'emplois, soit 0.2 % de l'emploi national (Kingombe et te Velde, 2013) ;
4. à quelques exceptions près, notamment en Éthiopie, la plupart des pays africains n'ont pas la structure salariale requise pour soutenir la concurrence en termes de coûts de main-d'œuvre (Mégatendance 1, chapitre 2).



Des politiques judicieuses peuvent aider l'épargne intérieure et les apports financiers extérieurs pour libérer l'investissement privé


La mobilisation des ressources intérieures et, en particulier, de l'épargne, est cruciale pour susciter des investissements dans des activités susceptibles d'améliorer la productivité et de créer des emplois. Dans les pays en développement, l'épargne intérieure est la ressource la plus importante et la mieux distribuée. Elle s'est établie en moyenne en Afrique à 422 milliards USD par an sur la période 2009-16, soit 20 % du PIB du continent – un chiffre supérieur aux recettes fiscales sur la même période (graphique 1.22). Pour les dix plus grandes économies africaines, le taux d'épargne intérieure se situe entre 49 % du PIB (Angola) et 9 % du PIB (Soudan). Pourtant, l'affaissement des cours des matières premières et le ralentissement de la croissance économique risquent de plomber les recettes et les dépenses publiques à court et moyen termes. L'amélioration de l'intermédiation financière peut aider à mobiliser les ressources intérieures en appui à l'investissement productif (chapitre 8).

Graphique 1.22. Épargne nationale brute et recettes fiscales des administrations publiques, en pourcentage du PIB en Afrique, Asie et ALC, 2009-16



Note : Les données couvrent 42 pays d'Afrique, 33 pays d'Asie et 20 pays de l'ALC.

Source : Calculs des auteurs d'après FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données).

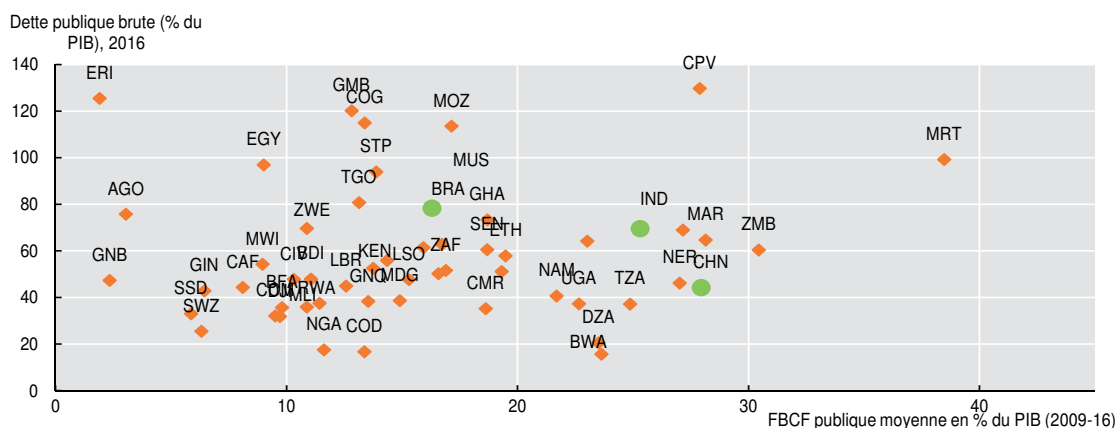
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933784653>

Depuis 2015, la baisse des rentes tirées des ressources naturelles et le ralentissement de la croissance ont érodé les recettes publiques dans de nombreux pays riches en ressources, contraignant ainsi les investissements publics. Des pays comme l'Angola et le Nigéria sont en train d'assainir leur position budgétaire, en taillant essentiellement dans les investissements en capital. La dette publique s'alourdit dans de nombreux pays et représente déjà 100 % du PIB dans certains cas (graphique 1.23). Le nombre de pays à faible revenu en situation de surendettement ou en passe de l'être est passé de 7 en 2013 à 12 en 2016 et pratiquement toutes les notations de crédit des pays africains sont retombées sous les cotes de qualité « investment grade » (FMI, 2017). Cette évolution accentue l'exposition des budgets nationaux aux chocs extérieurs, tels que la disponibilité de liquidité sur les marchés internationaux et les niveaux de taux d'intérêt. Les gouvernements risquent donc d'être amenés à mobiliser d'autres ressources que la dette publique pour soutenir la dynamique de croissance et l'accumulation de capital.

L'Afrique doit encourager les investissements privés dans les activités productives. Dans 12 des 52 pays africains pour lesquels des données sont disponibles, l'investissement du secteur public est ressorti à plus de 20 % du PIB par an, entre 2009 et 2016, et dans

27 autres pays, il représente de 10 à 20 % du PIB en moyenne. Les investissements dépendant uniquement des dépenses publiques peuvent difficilement être viables à moyen et long termes. L'investissement privé en Afrique n'a atteint que 15 % du PIB en moyenne entre 2009 et 2016, nettement sous la moyenne asiatique de 24 % et la moyenne de l'ALC de 17 %. Dans les pays africains pauvres en ressources, l'investissement privé ne représente que 13 % du PIB, tandis qu'il atteint 18 % dans les pays africains riches en ressources (graphique 1.3, Panel B).

Graphique 1.23. Dette publique brute/FBCF publique en Afrique, au Brésil, en Chine et en Inde, 2009-16



Note : Faute d'éléments suffisants sur la contribution du capital dans la base de données Conference Board, seuls 52 pays d'Afrique sont pris en compte ici.

Source : Calculs des auteurs d'après Banque mondiale (2017a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données) ; et FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933784672>

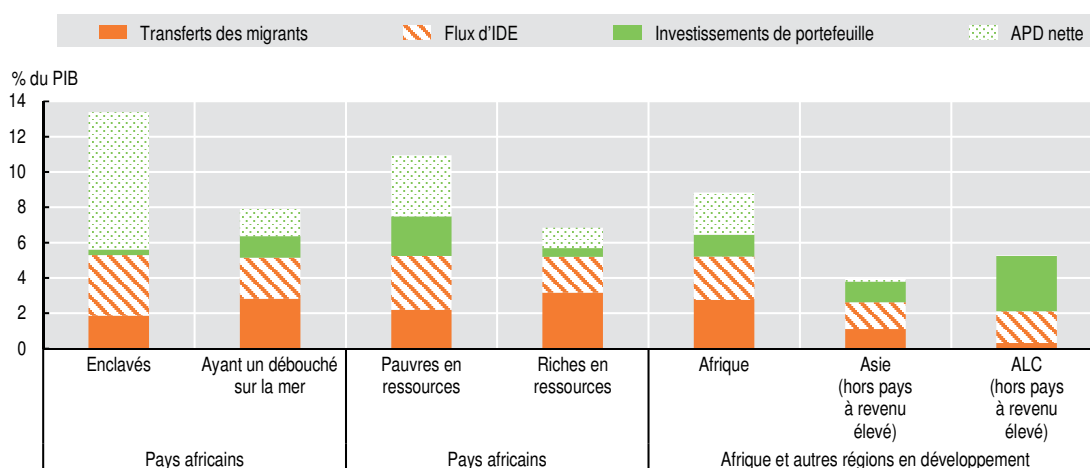
Les gouvernements doivent combattre les flux financiers illicites (FFI). Les flux financiers illicites privent les pays de ressources qui pourraient servir, du moins en partie, à la redistribution, au financement de biens publics et à la stimulation d'investissements privés dans les entreprises locales. Chaque année, l'Afrique perd 50 milliards USD à cause de ces FFI (CUA/CEA, 2017) – une somme équivalente à l'APD en faveur du continent (tableau 1.2). Les FFI proviennent de cinq grandes sources : les pots-de-vin, l'évasion fiscale, les revenus liés à des activités criminelles, le transfert des bénéfices des entreprises vers des juridictions fiscales favorables et le contournement des règles en matière de devises (Reuter, 2017). Les canaux pour déplacer ces fonds illicites sont nombreux, de la falsification de factures aux déperditions au niveau de la balance des paiements (Global Financial Integrity, 2015).


L'Afrique doit améliorer l'efficacité globale des investissements publics pour stimuler la productivité. Une piètre gouvernance des investissements publics peut entraîner des problèmes de gestion financière et d'entretien (FMI, 2016b) ou déboucher sur des projets d'investissement inadaptés. Ainsi, faute de compétences et de services de support capables d'adapter les appareils et les technologies importées, la hausse de la productivité agricole en Afrique est environ deux fois plus faible que la moyenne des pays en développement (Ninn-Prat, 2015). Les goulets d'étranglement liés aux infrastructures réduisent également les taux d'utilisation du capital. Les coupures d'électricité empêchent par exemple le travail par roulement et ralentissent les cycles de production.

Les apports financiers peuvent jouer un rôle important pour soutenir les investissements productifs, surtout dans les pays enclavés ou pauvres en ressources. Le total des apports financiers (transferts des migrants, IDE, flux de portefeuille et APD

nette) à l'Afrique sont ressortis à 8.8 % du PIB entre 2009 et 2016 – un niveau nettement plus élevé que la moyenne des pays d'Asie (3.8 %) et de l'ALC (5.2 %) (graphique 1.24). En valeur absolue, le total des apports à l'Afrique est passé de 103 milliards USD en 2005 à 185 milliards en 2016. Entre 2009 et 2016, ces apports étaient nettement plus tributaires des transferts des migrants et de l'APD que dans les autres continents, les transferts et l'APD représentant respectivement 2.8 et 2.4 % du PIB de l'Afrique. Depuis le début des années 2000, les transferts des migrants ont plus que quadruplé, tandis que l'APD et les IDE ont été multipliés par plus de deux (tableau 1.2). En moyenne, les pays enclavés se taillent la part du lion (13.3 % de leur PIB), surtout grâce au poids de l'APD, des transferts des migrants et des IDE. Les pays pauvres en ressources sont plus tributaires de ces apports (qui représentent 10.7 % de leur PIB) que les pays riches en ressources (6.9 % du PIB).

Graphique 1.24. Total des apports financiers en pourcentage du PIB en Afrique, Asie et ALC, 2009-16



Sources : Calculs des auteurs d'après FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale* (base de données) ; CAD-OCDE (2017), *Statistiques en ligne sur le développement international* (base de données) ; et Banque mondiale (2017a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données).
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933784691>

Les transferts des migrants, l'APD et les IDE n'exercent pas le même impact sur les économies africaines :

- Jusqu'à présent, les transferts de migrants ont surtout bénéficié à la consommation intérieure. Ces transferts soutiennent la consommation des ménages plutôt que l'investissement privé, en partie à cause de l'absence de véritables mécanismes d'épargne pour les bénéficiaires de ces apports. Ils peuvent aggraver les inégalités sociales dans les pays lorsque les migrants sont issus de familles aisées (Anyanwu, 2011 ; Adams, Cuecuecha et Page, 2008). Les initiatives visant à attirer ces transferts dans certains secteurs, à l'image des obligations de la diaspora en appui aux investissements dans les projets publics d'infrastructure, ont rencontré un succès mitigé.
- L'APD est certes parvenue à réduire la pauvreté dans de nombreux pays très endettés, mais il reste encore beaucoup à faire pour encourager les investissements dans les actifs productifs de l'Afrique. Depuis 2000, la communauté internationale a essentiellement concentré ses efforts de lutte contre la pauvreté autour des secteurs sociaux. L'APD a probablement souffert d'un défaut de coordination entre donneurs. L'OCDE a ainsi publié un rapport qui constate, après analyse de données sur la période 2006-11, qu'au moins six pays africains en développement n'ont probablement pas reçu toute l'aide dont ils auraient eu besoin (OCDE, 2013b). Une telle asymétrie dans les allocations de l'aide avait débouché sur l'adoption du

Programme d'action d'Accra en 2008, permettant ce faisant de susciter un regain d'attention pour les pays, y compris africains, les plus vulnérables.

- Les IDE vers l'Afrique ont représenté 2.5 % du PIB entre 2009 et 2016 mais se sont pour l'essentiel concentrés dans le secteur extractif. La part bénéficiant au secteur extractif (36 % du total des IDE entre 2003 et 2014) a limité les effets de retombée sur les économies locales. Ce secteur n'entretenant souvent que peu de rapports avec les agents économiques locaux, les IDE n'ont pas entraîné dans leur sillage de nouveaux investissements privés ni créé suffisamment d'emplois. En outre, les IDE peuvent aggraver les inégalités de revenu, puisque les exigences élevées en termes de compétences dans les secteurs qui en sont bénéficiaires risquent d'exacerber la médiocrité du rendement de l'éducation (Bogliaccini et Egan, 2017).

À l'avenir, les pays africains doivent mieux canaliser ces apports financiers en faveur d'activités entretenant des liens étroits avec l'économie locale. L'épargne intérieure et les transferts des migrants peuvent créer des incitations à investir dans des activités exerçant un important effet multiplicateur pour engendrer un rendement social supérieur. Le fait de s'appuyer sur ces ressources financières peut diminuer le coût des petits investissements en capital. La généralisation des systèmes bancaires et de paiement mobiles (à l'image de M-Pesa) crée de nouveaux services pour des millions de clients. Ces dispositifs améliorent l'accès des microentreprises et des PME à des services financiers et de paiement pour un coût et des risques réduits. Le fait d'aider les PME et les jeunes entreprises à être cotées sur le marché secondaire peut également être bénéfique. Le chapitre 8 reviendra sur les politiques susceptibles d'exploiter ce potentiel.

Les stratégies de promotion des IDE doivent garantir que les fournisseurs locaux peuvent s'aligner sur les besoins des entreprises leaders sources de ces IDE en termes de qualité et de spécifications des produits. L'élaboration d'une stratégie nationale pour des labels de qualité peut faciliter ces interactions entre différents acteurs au sein des chaînes de valeur. Les IDE peuvent favoriser le transfert de technologies et de savoirs, sous la forme de techniques de production et de gestion ou de pratiques de commercialisation. Les IDE en faveur de l'Afrique se diversifient et ciblent désormais des secteurs comme les technologies de l'information et de la communication, l'alimentaire et les services financiers. Une analyse économétrique révèle que les premiers déterminants des IDE en faveur des secteurs manufacturiers en Afrique sont la taille du marché intérieur et la qualité des infrastructures (ports, voies ferrées, routes) et des services de transport pour accéder aux intrants locaux. Ces deux facteurs expliquent 28 % des écarts d'attractivité des IDE entre pays d'Afrique (Wall, 2016).

Ces liens contribuent souvent à pérenniser l'impact des IDE sur la croissance économique et la productivité (OCDE, 2015 ; Rand, 2015). L'accès à la technologie et au savoir à travers des liens avec les entreprises leaders du marché est souvent moins coûteux et moins risqué pour les PME de la plupart des pays en développement que la constitution, en partant de zéro, de capacités de recherche et de développement de nouvelles technologies (OCDE/Banque mondiale, 2015). L'industrie automobile du Maroc en est un bon exemple : l'ouverture de nouvelles usines en 2005 a conduit les fournisseurs marocains à améliorer leurs techniques, notamment de gestion (Hahn et Vidican-Auktor, 2017). Calabrese (2017) observe une hausse de la productivité des entreprises par le biais des transferts de technologie, en particulier dans le secteur agricole. Un certain nombre d'entreprises agro-industrielles sont déjà embarquées dans des initiatives importantes de transfert de technologie et travaillent en étroite collaboration avec les fournisseurs locaux, y compris les petits agriculteurs. C'est le cas de Blue Skies au Ghana, d'OLAM au Nigéria, de SabMiller en Afrique du Sud (BAfD/OCDE/PNUD, 2014, pp. 64-166) et de Cargill, Mars, Nestlé, Olam, SIFCA et Unilever en Côte d'Ivoire pour la production de cacao et d'huile de palme (OCDE, 2016, pp. 55, 75).



L'APD vers l'Afrique peut rendre les investissements privés moins risqués et aider les PME à se conformer aux normes internationales. Si l'APD reste un levier incontournable pour atténuer la pauvreté et les crises humanitaires, une partie pourrait être également utilisée comme garantie afin de lever davantage de fonds en faveur d'investissements de long terme. Comme environ 35 milliards USD par an d'APD à l'Afrique sont composés de dons purs et simples, le fait de garantir à peine plus de 5 milliards USD permettrait aux donateurs de lever dès le départ 100 milliards USD. Cette somme pourrait financer la part publique des investissements « mixtes » public-privé dans les grands projets d'infrastructure en Afrique (Birdsall et Okonjo-Iweala, 2017). Ce type de solutions peut aider les pays à obtenir des échéances plus longues pour leurs emprunts et des taux d'intérêt plus bas. Le financement du développement a permis de mobiliser 81 milliards USD d'investissements privés entre 2012 et 2015 (OCDE, 2018). L'APD peut aider les entreprises locales à accéder à des normes de qualité et des spécifications de produits. Elle peut contribuer à renforcer les compétences techniques et managériales en aidant les gouvernements à optimiser leurs programmes de formation technique, professionnelle et commerciale. L'APD peut également participer à la remise à plat des processus de production. Enfin, elle peut promouvoir des produits plus qualitatifs en soutenant les initiatives visant à octroyer des labels de qualité (OCDE/OMC, 2013 et 2017).

Notes

1. En moyenne mobile sur trois ans.
2. Ce programme a réduit le service de la dette des pays bénéficiaires d'environ 1.5 point de pourcentage du PIB entre 2001 et 2015.
3. Le coefficient de Gini mesure l'écart entre une distribution parfaitement égale et la distribution du revenu des particuliers ou des ménages dans un pays donné. L'« égalité parfaite » (tous les segments de la population touchent la même part de revenu) correspond à un coefficient de Gini de zéro tandis que l'« inégalité parfaite » (tous les revenus reviennent à la part de la population ayant les revenus les plus élevés) se traduit par un coefficient de Gini de 100.
4. Initiative du Center for Inter-American Policy and Research (CIPR), du Département d'études économiques de l'université Tulane, du Center for Global Development et de l'Inter-American Dialogue, le projet « Engagement envers l'équité » (CEQ) est dirigé par Nora Lustig depuis 2008. Il est hébergé au sein du Commitment to Equity Institute de l'université Tulane. Voir www.commitmenttoequity.org.
5. Pour plus d'informations, voir De Vries et al. (2015) et Diao, McMillan et Rodrik (2017).
6. Entre 1991 et 2001, les entreprises manufacturières en Indonésie ont ainsi vu leur productivité augmenter de 12 points de pourcentage après une chute de 10 points de pourcentage des droits de douane frappant les facteurs de production qu'elles importaient (Amiti et Konings, 2007).
7. Voir par exemple Allen et Heinrigs (2016) et OCDE (2016, p. 69) sur le cas de l'Afrique de l'Ouest ; et Tschirley et al. (2015) pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe.

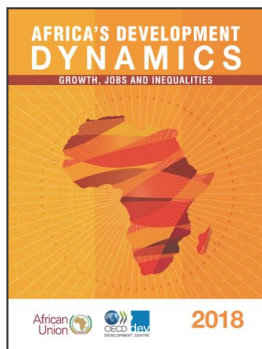
Références

- Adams, R.-H. Jr., A. Cuecuecha et J. Page (2008), "The impact of remittances on poverty and inequality in Ghana", *Policy Research Working Paper*, No. 4732, Banque mondiale, Washington, DC, <http://hdl.handle.net/10986/6940>.
- Allen, T. et P. Heinrigs et P. Heinrigs (2016), « Les nouvelles opportunités de l'économie alimentaire ouest-africaine », *Notes ouest-africaines*, n° 1, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlwjj67125f-fr>.
- Amiti, M. et J. Konings (2007), "Trade liberalization, intermediate inputs, and productivity: Evidence from Indonesia", *American Economic Review*, Vol. 97/5, pp. 1611-1638.
- Anyanwu, J.-C. (2011), "International remittances and income inequality in Africa", *Working Paper*, No. 135, Banque africaine de développement, Abidjan, www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/WORKING%20135%20International%20Remittances%20and%20Income%20Inequality%20in%20Africa-August2011%20.pdf.
- Avom, D. et D. Mignamissi (2017), « Pourquoi le commerce intra-CEEAC est-il si faible ? », *Revue française d'économie*, Vol. 32/3, pp. 136-170.
- BAfD/OCDE/PNUD (2017), *Perspectives économiques en Afrique 2017 : Entrepreneuriat et industrialisation*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2017-fr>.
- BAfD/OCDE/PNUD (2016), *Perspectives économiques en Afrique 2016 : Villes durables et transformation structurelle*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2016-fr>.
- BAfD/OCDE/PNUD (2014), *Perspectives économiques en Afrique 2014 : Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2014-fr>.
- BAfD et al. (2012), *Perspectives économiques en Afrique 2012 : Promouvoir l'emploi des jeunes*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2012-fr>.
- Baloy, B. (2012), "The political economy of South Africa industrial policy", *Expert Meeting Sustaining Growth in a Context of Shifting Wealth: What Role for Industrial Policy?*, intervention au Centre de développement de l'OCDE, Paris.
- Banque mondiale (2017a), *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), Banque mondiale, Washington, DC, <https://data.worldbank.org/products/wdi> (consulté le 15 février 2018).
- Banque mondiale (2017b), *PovcalNet* (base de données), Banque mondiale, Washington, DC, <http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/povOnDemand.aspx> (consulté le 20 avril 2018).
- Berg, A., J.-D. Ostry et J. Zettelmeyer (2012), "What makes growth sustained?", *IMF Working Paper*, No. 08/59, Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/31/What-Makes-Growth-Sustained-21769.
- Birdsall, N. et N. Okonjo-Iweala (2017), "A big bond for Africa", *Project Syndicate*, www.project-syndicate.org/commentary/africa-regional-infrastructure-investment-bond-by-nancy-birdsall-and-ngozi-okonjo-iweala-2017-04?barrier=accessreg.
- Bleaney, M. et D. Greenaway (2001), "The impact of terms of trade and real exchange rate volatility on investment and growth in sub-Saharan Africa", *Journal of Development Economics*, Vol. 65/2, pp. 491-500, EconPapers.repec.org/RePEc:eee:deveco:v:65:y:2001:i:2:p:491-500.
- Bloom, N., R. Sadun et J. Van Reenen (2017), "Management as a technology?", *National Bureau of Economic Research Working Paper* No. 22327, www.nber.org/papers/w22327.
- Boarini, R., A. Kolev et A. McGregor (2014), "Measuring well-being and progress in countries at different stages of development: Towards a more universal conceptual framework", *OECD Development Centre Working Papers*, No. 325, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jxss4hv2d8n-en>.
- Bogliaccini J.-A. et P.-J.-W. Egan (2017), "Foreign direct investment and inequality in developing countries: Does sector matter?", *Economics & Politics*, Vol. 29/3, pp. 209-236, <https://doi.org/10.1111/ecpo.12098>.
- Böhme, M. et R. Thiele (2012), "Is the informal sector constrained from the demand side? Evidence for six West African capitals", *World Development*, Vol. 40/7, pp. 1369-1381, <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2011.12.005>.
- Bricas, N., C. Tchamda et M.-C. Thirion (2014), « Consommation alimentaire en Afrique de l'Ouest et centrale : les productions locales tirées par la demande urbaine, mais les villes restent dépendantes des importations de riz et de blé », *Le Déméter, Économie et stratégies agricoles*, CIRAD-Afristat-AFD, pp. 125-142, www.clubdemeter.com/.
- Byerlee, D. et al. (2013), "Growing Africa: Unlocking the potential of agribusiness", Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/2013/03/17427481/growing-africa-unlocking-potential-agribusiness-vol-1-2-main-report>.

- CAD-OCDE (2017), *Statistiques en ligne sur le développement international (SDI)* (base de données), Comité d'aide au développement, Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/fr/cad/stats/sdienligne.htm.
- Calabrese, L. (2017), "Chinese investment and knowledge transfer in Africa", *Growth Research Programme*, <https://dl.orangedox.com/Brief-China-Africa-investment-1>.
- CEA (2017), *Transformer les économies africaines par des politiques commerciales et industrielles intelligentes*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba, www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/transforming-african-economies-smart-trade-industrial-policy_fr_rev1.pdf.
- Christiansen, L., M. Schindler et T. Tressel (2013), "Growth and structural reforms: A new assessment", *Journal of International Economics*, Vol. 89/2, pp. 347-356.
- CEQ Institute (2018), *Commitment to Equity Institute Data Center on Fiscal Redistribution*, <http://commitmenttoequity.org/datacenter>.
- Conference Board (2017), *Total Economy Database*, www.conference-board.org/data/economydatabase/index.cfm?id=27762 (consulté le 1^{er} février 2018).
- CUA/CEA (2017), *Flux financiers illicites – Rapport du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique*, Commission de l'Union Africaine et Commission des Nations Unies pour l'Afrique, <http://repository.uneca.org/handle/10855/22692>.
- De Vries, G., M. Timmer et K. de Vries (2015), "Structural transformation in Africa: Static gains, dynamic losses", *The Journal of Development Studies*, Vol. 51/6, pp. 674-688, <https://doi.org/10.1080/00220388.2014.997222>.
- De Vries, G. et al. (2015), *GGDC 10-Sector Database*, www.rug.nl/ggdc/productivity/10-sector/.
- Diao, X, M. McMillan et D. Rodrik (2017), "The recent growth boom in developing economies, a structural-change perspective", *NBER Working Paper*, No. 23132, www.nber.org/papers/w23132.
- El Mokri, K. (2016), "Morocco's 2014-2020 Industrial Strategy and its potential implications for the structural transformation process", *OCP Policy Center*, No. 1628, www.ocppc.ma/publications/morocco%E2%80%99s-2014-2020-industrial-strategy-and-its-potential-implications-structural.
- Enterprise Surveys (2017), *World Bank Enterprise Surveys*, www.enterprisesurveys.org (consulté en avril 2017).
- fDi Markets (2017), *fDi Markets* (base de données), www.fdimarkets.com (consulté le 2 juin 2017).
- FMI (2018), *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre (base de données), Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2018/01/weodata/index.aspx (consulté le 20 avril 2018).
- FMI (2017), *Perspectives économiques régionales : Ajustement budgétaire et diversification économique*, Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2017/10/19/sreo1017.
- FMI (2016a), *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne – un changement de cap s'impose*, Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/en/Publications/REO/SSA/Issues/2016/04/05/Time-for-a-Policy-Reset.
- FMI (2016b), *Perspectives de l'économie mondiale : Demande modérée – symptômes et remèdes*, Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2016/02.
- Gallup (2017), *Gallup World Poll*, www.gallup.com/services/170945/world-poll.aspx.
- Ghosh, A. et J. Ostry (1994), "Export instability and the external balance in developing countries", *International Monetary Fund Staff Papers*, Vol. 41/2, pp. 214-235, www.jstor.org/stable/3867507?origin=pubexport.
- Global Financial Integrity (2015), *Illicit Financial Flows from Developing Countries: 2004-2013*, rapport préparé par D. Kar et J. Spanjers, Global Financial Integrity, Washington, DC, www.gfintegrity.org/wp-content/uploads/2015/12/IFF-Update-2015-Final-1.pdf.
- Hahn, T. et G. Vidican-Auktor (2017), *The Effectiveness of Morocco's Industrial Policy in Promoting a National Automotive Industry*, Deutsches Institut für Entwicklungspolitik, Bonn.
- Hausmann, R. et C. Hidalgo (2011), "The network structure of economic output", *Journal of Economic Growth*, Vol. 16/4, pp. 309-342.
- Hausmann, R., L. Pritchett et D. Rodrik (2005), "Growth accelerations", *Journal of Economic Growth*, Vol. 10/4, pp. 303-329, <https://doi.org/10.1007/s10887-005-4712-0>.
- Kaplinsky, R. et M. Morris (2002), *A Handbook for Value Chain Research*, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, www.ids.ac.uk/ids/global/pdfs/VchNov01.pdf.

- Kingombe, C. et D.-W. te Velde (2013), "Structural transformation and employment creation: The role of growth facilitation policies in sub-Saharan Africa", document de travail pour le *World Development Report 2013*, <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.862.567&rep=rep1&type=pdf>.
- Klinger, B. et D. Lederman (2004), "Discovery and development: An empirical exploration of 'new products'", *World Bank Policy Research Working Paper*, No. 3450, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/14187>.
- Kowalski, P. et al. (2015), "Participation of developing countries in global value chains: Implications for trade and trade-related policies", *OECD Trade Policy Papers*, No. 179, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5js33lfw0xxn-en>.
- Lopez Gonzalez, J. (2016), "Using foreign factors to enhance domestic export performance: A focus on Southeast Asia", *OECD Trade Policy Papers*, No. 191, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlpq82v1jxw-en>.
- Moller, L.-C. et K. Wacker (2017), "Explaining Ethiopia's growth acceleration: The role of infrastructure and macroeconomic policy", *World Development*, Vol. 96, pp. 198-215, <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2017.03.007>.
- Morris, M. et J. Barnes (2009), "Globalization, the changed global dynamics of the clothing and textile value chains and the impact on sub-Saharan Africa", *Working Paper No. 10*, Service des politiques de développement, de la statistique et de la recherche, ONUDI, Vienne.
- Nguyen, H.-T.-M. et M.-A. Véganzonès-Varoudakis (2017), "Investment climate, outward orientation and manufacturing firm productivity: New empirical evidence", *Études et Documents*, No. 17, CERDI, <http://cerdi.org/uploads/ed/2017/2017.17.pdf>.
- Nin-Pratt, A. (2015), "Inputs, productivity, and agricultural growth in Africa South of the Sahara", *Discussion Paper 1432*, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington, DC, <http://ebrary.ifpri.org/cdm/ref/collection/p15738coll2/id/129095>.
- OCDE (2018), *Making Blended Finance Work for the Sustainable Development Goals*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264288768-en>.
- OCDE (2017a), *Examen multidimensionnel du Maroc : Volume 1. Évaluation initiale, Les voies de développement*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264274945-fr>.
- OCDE (2017b), *OECD Economic Surveys: South Africa 2017*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-zaf-2017-en.
- OCDE (2016), *Examen multidimensionnel de la Côte d'Ivoire : Volume 2. Analyse approfondie et recommandations, Les voies de développement*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264251670-fr>.
- OCDE (2015), *Cadre d'action pour l'investissement, édition 2015*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264235441-fr>.
- OCDE (2013a), *Économies interconnectées : Comment tirer parti des chaînes de valeur mondiales*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264201842-fr>.
- OCDE (2013b), *Identification and Monitoring of Potentially Under-aided Countries*, Éditions OCDE, Paris, www.oecd.org/dac/aid-architecture/Identification%20and%20Monitoring%20of%20Potentially%20Under-Aided%20Countries.pdf.
- OCDE/BAFD/CEA/PNUD (2011), *Perspectives économiques en Afrique 2011 : L'Afrique et ses partenaires émergents*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2011-fr>.
- OCDE/Banque mondiale (2015), "Inclusive global value chains: Policy options in trade and complementary areas for GVC Integration by small and medium enterprises and low-income developing countries", rapport préparé en vue de la réunion des ministres du Commerce du G20, Istanbul, 6 octobre 2015, www.oecd.org/trade/OECD-WBG-g20-gvc-report-2015.pdf.
- OCDE/OMC (2017), *Panorama de l'aide pour le commerce 2017 : Promouvoir le commerce, l'inclusion et la connectivité pour un développement durable (Version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/aid_glance-2017-fr.
- OCDE/OMC (2013), *Panorama de l'aide pour le commerce 2013 : Se connecter aux chaînes de valeur*, Organisation mondiale du commerce, Genève/Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/aid_glance-2013-fr.
- OIT (2018), *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances 2018*, Bureau international du travail, Genève, www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_615594.pdf.
- OIT (2017), *ILOSTAT (base de données)*, www.ilo.org/ilostat/ (consulté le 1^{er} mars 2018).
- Pierola, M.-D., A.-M. Fernandes et T. Farole (2017), "The role of imports for exporter performance in Peru", *The World Economy*, Vol. 41/2, pp. 550-572, [doi.org/10.1111/twec.12524](http://dx.doi.org/10.1111/twec.12524).

- Porter, M. (1990), "The competitive advantage of nations", *Harvard Business Review*, <https://hbr.org/1990/03/the-competitive-advantage-of-nations>.
- PNUD (2017), *Inégalités de revenus en Afrique subsaharienne : Tendances divergentes, déterminants et conséquences*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, www.africa-undp.org/content/rba/fr/home/library/reports/income-inequality-trends-in-sub-saharan-africa--divergence--dete.html.
- PNUD (2016), *Rapport sur le développement humain en Afrique 2016 : Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/hdr/2016-africa-human-development-report.html.
- Rand, J. (2015), *Understanding FDI Spillover Mechanisms*, www.brookings.edu/wp-content/uploads/2015/11/L2CBrief1_FDI-linkages_FINAL.pdf.
- Reardon, T. et al. (2018), "Rapid transformation of food systems in developing regions: Highlighting the role of agricultural research and innovations", *Agricultural Systems*, <https://doi.org/10.1016/j.agsy.2018.01.022>.
- Reuter, P. (2017), "Illicit financial flows and governance: The importance of disaggregation", document de travail pour le *World Development Report 2017*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://documents.worldbank.org/curated/en/538841487847427218/World-development-report-2017-illicit-financial-flows-and-governance-the-importance-of-disaggregation>.
- Rieländer, J. et B. Traoré (2016), "Explaining diversification in exports across higher manufacturing content: What is the role of commodities?", *Journal of International Commerce, Economics and Policy*, Vol. 7/02, www.worldscientific.com/doi/abs/10.1142/S1793993316500071.
- Rodrik, D. (2017), "An African growth miracle?", *Journal of African Economies*, Vol. 27/1, pp. 10-27, <https://doi.org/10.1093/jae/ejw027>.
- Siba, E. (2015), "Returns to physical capital in Ethiopia: Comparative analysis of formal and informal firms", *World Development*, Vol. 68, pp. 215-229.
- Thorbecke, E. et Y. Ouyang (2017), "Is the structure of growth different in sub-Saharan Africa?", *Journal of African Economies*, Vol. 27/1, pp. 66-91, <https://doi.org/10.1093/jae/ejw032>.
- UN Statistics Division (2017), UN COMTRADE (base de données), <https://comtrade.un.org/data/> (consulté le 1er février 2018).
- UNDESA (2017), *World Population Prospects* (base de données), <https://esa.un.org/unpd/wpp/> (consulté le 1er février 2018).
- Wall, R. (2016), "State of foreign direct investment to African cities", document de travail pour le rapport *Perspectives économiques en Afrique 2016*.
- Zalk, N. (2012), "South African post-apartheid policies towards industrialization: Tentative implications for other African countries", in *Good Growth and Governance in Africa: Rethinking Development Strategies*, pp. 345, Oxford University Press, <http://dx.doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199698561.003.0012>.



Extrait de :
Africa's Development Dynamics 2018
Growth, Jobs and Inequalities

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264302501-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Commission de l'Union africaine/OCDE (2018), « L'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale », dans *Africa's Development Dynamics 2018 : Growth, Jobs and Inequalities*, Éditions OCDE, Paris/Commission de l'Union africaine, Addis Ababa.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264302525-6-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.